

BURKINA FASO



UNITE - PROGRES - JUSTICE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

-=-=-=-=-

SECRETARIAT GENERAL

-=-=-=-=-

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

**Rapport de suivi-évaluation à mi-parcours de la
campagne agropastorale 2018/2019 et de la
situation alimentaire et nutritionnelle**

Septembre 2018



Sommaire

Liste des cartes.....	ii
Liste des tableaux.....	ii
Liste des graphiques.....	ii
Liste des annexes.....	ii
Sigles et abréviations.....	iii
Constats généraux.....	1
Introduction.....	3
1. Méthodologie.....	5
2. Situation pluviométrique et hydrologique.....	6
2.1. Situation pluviométrique.....	6
2.2. Situation hydrologique.....	8
3. Evolution de la campagne agropastorale.....	10
3.1. Niveau de soutien à la campagne.....	10
3.2. Indice de satisfaction des besoins en eau (WRSI).....	12
3.3. Opérations culturales.....	13
3.4. État végétatif/stades phénologiques.....	13
3.5. Situation phytosanitaire.....	14
4. Situation pastorale et zoo-sanitaire.....	15
4.1. État des pâturages.....	15
4.2. Situation des points d'eau et accessibilité.....	16
4.3. Analyse des images satellitaires disponibles.....	16
4.4. Disponibilité des SPAI et niveau des prix.....	19
4.5. État physique et sanitaire du bétail.....	20
4.6. Mouvement de transhumance et conflits.....	20
5. Disponibilités alimentaires.....	22
5.1. Stocks paysans, commerçants et institutionnels.....	22
5.2. Disponibilité des produits forestiers non ligneux.....	22
5.3. Disponibilité des produits animaux et halieutiques.....	23
5.4. Disponibilité des produits maraîchers.....	24
6. Situation des marchés agricoles et à bétail et perspectives.....	25
6.1. Marchés de céréales.....	25
6.1.1. Offre.....	25
6.1.2. Demande.....	25
6.1.3. Prix des principales céréales et variation.....	25
6.1.4. Implication sur la Sécurité alimentaire.....	28
6.2. Marchés à bétail.....	28
6.3. Marchés des produits forestiers non ligneux (PFNL).....	31
6.4. Termes de l'échange bétail/céréales.....	32
7. Stratégies d'adaptation des ménages.....	32
7.1. Situation des sources de revenus et pouvoir d'achat des ménages.....	32
7.2. Situation de la consommation alimentaire des ménages.....	33
7.3. Situation des avoirs liés aux moyens d'existence des ménages.....	33
8. Etat sano-nutritionnel.....	33
8.1. Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans.....	33
8.2. Etat de prise en charge.....	35
8.3. Situation des maladies (paludisme, anémie).....	36
9. Situation des interventions.....	36
10. Phénomènes extrêmes en lien avec la sécurité alimentaire.....	36
11. Perspectives agricoles et alimentaires.....	38
12. Conclusion et recommandations.....	39
a. Conclusion.....	39
b. Recommandations.....	40
Annexes.....	42

Liste des cartes

CARTE 1: EVOLUTION DU CUMUL PLUVIOMETRIQUES SAISONNIER DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 AOUT 2018.....	6
CARTE 2: CUMULS PLUVIOMETRIQUES SAISONNIERS DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 AOUT 2018 COMPARES A 2017.....	7
CARTE 3: CUMULS PLUVIOMETRIQUES SAISONNIERS DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 AOUT 2018 COMPARES A LA MOYENNE 1981-2010	8
CARTE 4: INDICE DE SATISFACTION DES BESOINS EN EAU (WRSI) A LA 3 ^{EME} DECADE D'AOUT 2018	12
CARTE 5: EVOLUTION DE L'INDICE NORMALISE DIFFERENTIEL DE VEGETATION A LA 3 ^{EME} DECADE D'AOUT 2018.....	17
CARTE 6: INDICE NORMALISE DIFFERENTIEL DE VEGETATION A LA 3 ^{EME} DECADE D'AOUT 2018 COMPARE A LA MOYENNE 2001-2010.....	18
CARTE 7: PRODUCTIVITE DE MATIERES SECHES (DMP) A LA 3 ^{EME} DECADE D'AOUT 2018	19
CARTE 8: PRIX MOYEN DU MAÏS PAR MARCHÉ	26
CARTE 9 : VARIATION QUINQUENNALE DU PRIX DU MAÏS	26
CARTE 10: PRIX MOYEN DU MIL PAR MARCHÉ.....	27
CARTE 11: VARIATION QUINQUENNALE DU PRIX DU MIL.....	27
CARTE 12: PRIX MOYEN DU SORGHO PAR MARCHÉ	28
CARTE 13: EVOLUTION DU PRIX MOYEN DU SORGHO	28

Liste des tableaux

TABLEAU 1: REPARTITION PAR REGION DES SUPERFICIES INFESTÉES PAR LES CHENILLES LEGIONNAIRES.....	14
TABLEAU 2: SYNTHÈSE DE LA SITUATION ZOO SANITAIRE.....	20
TABLEAU 3: REPARTITION DES PRODUITS ANIMAUX AOUT 2018	23
TABLEAU 4: REPARTITION PAR REGION DES PRODUITS HALIEUTIQUES	24
TABLEAU 5: NIVEAU DES TERMES DE L'ÉCHANGE BÉTAIL/CÉRÉALES.....	32
TABLEAU 6: SITUATION DES INONDATIONS	37
TABLEAU 7 : LISTE DES COMMUNES PROBABLES A RISQUE	38

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1: EVOLUTION DU NIVEAU DE REMPLISSAGE DU BARRAGE DE LIPTOUGOU.....	9
GRAPHIQUE 2: EVOLUTION DU NIVEAU DE REMPLISSAGE DU BARRAGE DE BAGRE	9
GRAPHIQUE 3: EVOLUTION DU NIVEAU DE REMPLISSAGE DU BARRAGE DE YARAN	10
GRAPHIQUE 4: REPARTITION DES SUPERFICIES EMBLAVÉES EN CULTURES FOURRAGERES SELON LES REGIONS	11
GRAPHIQUE 5: REPARTITION DES QUANTITES DE MATIERES SECHES ATTENDUES SELON LES REGIONS.....	11
GRAPHIQUE 6: EVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MAÏS	26
GRAPHIQUE 7: EVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MIL.....	27
GRAPHIQUE 8: EVOLUTION DU PRIX MOYEN DU SORGHO	28
GRAPHIQUE 9: EVOLUTION DES PRIX DU TAUREAU SUR QUELQUES MARCHES	30
GRAPHIQUE 10: EVOLUTION DES PRIX DU BELIER SUR QUELQUES MARCHES	30
GRAPHIQUE 11: EVOLUTION DES PRIX DU BOUC SUR QUELQUES MARCHES	31
GRAPHIQUE 12: SITUATION DES MAM.....	34
GRAPHIQUE 13: SITUATION DES MAS	35

Liste des annexes

ANNEXE 1: COMPOSITION DE L'EQUIPE DE LA MISSION	42
ANNEXE 2: EVOLUTION DES PRIX DU BÉTAIL SUR QUELQUES MARCHES.....	43
ANNEXE 3: APERÇU DE LA CAMPAGNE DE CULTURE FOURRAGERE.....	44
ANNEXE 4: SITUATION DES INTERVENTIONS	45
ANNEXE 5: SITUATION DES MAM AU DEUXIEME TRIMESTRE DE 2018.....	49
ANNEXE 6: SITUATION DES MAS AU DEUXIEME TRIMESTRE DE 2018.....	49

Sigles et abréviations

ANAM	Agence Nationale de la Météorologie
CIT	Certificat International de Transhumance
CNT	Certificat National de Transhumance
CRS	Catholic Relief Services
DGEAP	Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGEVCC	Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DGPA	Direction Générale des Productions Animales
DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DGSV	Direction Générale des Services Vétérinaires
DMP	Productivité de Matière Sèche
DRAAH	Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
DRFSNF	Direction Régionale de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille
DRRAH	Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques
FAO	Food and Agriculture Organization
GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
MAM	Malnutrition Aiguë Modérée
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
NDVI	Normalized Differential Vegetation Index
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement Et la Solidarité
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPSA	Projet d'Amélioration de la Productivité agricole et de la Sécurité Alimentaire
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PPA	Peste Porcine Africaine
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PRAPS	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
SAP	Système d'Alerte Précoce
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SIM	Système d'Information des Marchés
SONAGESS	Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire
SPAI	Sous-Produits Agro-Industriels
SP-CONACILSS	Secrétariat Permanent du Comité National du CILSS
SP-CONASUR	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
SP-CVEL	Secrétariat Permanent en charge de la gestion des Crises et Vulnérabilités en Élevage
SSAI	Stock de Sécurité Alimentaire et d'Intervention
TDE	Termes De l'Échange

Constats généraux

Les principaux constats faits lors de cette mission sont les suivants :

Situation pluviométrique et hydrologique :

- une bonne pluviométrie en quantité suffisante et bien répartie dans l'espace et dans le temps de la deuxième décennie de juillet à la troisième décennie d'août ;
- un bon niveau de remplissage des points d'eau à la date du 31 août 2018 avec un niveau supérieur à celui de l'année passée à la même période.

Evolution de la campagne agropastorale :

- une physionomie de la campagne globalement satisfaisante malgré les retards constatés en début de campagne ;
- une poursuite des attaques de chenilles légionnaires dans toutes les régions ;
- les stades dominants pour les céréales sont la montaison et la floraison/épiaison ;
- maturation et début de récolte (0 à 25%) pour le maïs, le mil hâtif, l'arachide et le niébé ;
- une menace persistante des oiseaux granivores dans les régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun.

Situation pastorale et zoo-sanitaire :

- une situation zoo-sanitaire marquée par la suspicion de la fièvre aphteuse ;
- une disponibilité suffisante de pâturage et d'eau pour l'alimentation des animaux ;
- un faible développement du tapis herbacé dans l'Oudalan, le Soum, le Yagha et le Namentenga et une colonisation dans les zones de pâtures par une plante envahissante (*Hiptis suaveolens*) non appréciée dans la région des Cascades.

Disponibilités alimentaires :

- un niveau moyen des stocks commerçants et faible pour les stocks paysans dans la majorité des régions ;
- une présence des premières récoltes (maïs et arachide frais, mil hâtif, gombo...) dans plusieurs régions ;
- une disponibilité faible à moyenne des produits forestiers non ligneux ;
- une disponibilité globalement moyenne des produits animaux.

Situation des marchés agricoles et à bétail:

- une stabilité avec une légère tendance à la baisse des prix des céréales comparativement au mois précédent mais en hausse par rapport à l'an passé et à la moyenne quinquennale ;
- une légère baisse des prix des petits ruminants par rapport à l'année passée mais en hausse comparativement au mois de juillet 2018 ;
- des termes de l'échange bétail/céréales en dégradation mais en faveur des éleveurs par rapport à l'année passée.

Stratégies d'adaptation des ménages :

- une consommation alimentaire des ménages normale avec la prise de deux repas au moins par jour ;
- la vente des animaux et des PFNL comme principales sources de revenus et une préservation des moyens d'existence des ménages.

Etat sano-nutritionnel :

- une baisse du nombre d'enfants dépistés MAM et MAS au deuxième trimestre 2018 par rapport au premier trimestre 2018 dans la plupart des régions ;

- une baisse du nombre de cas de paludisme et d'anémie dans les différentes régions, au deuxième trimestre 2018 par rapport au premier trimestre 2018.

Phénomènes extrêmes en lien avec la sécurité alimentaire

- des cas d'inondations signalés dans plusieurs localités ;
- cas de chute de grêle et de vent violent constaté dans la région du Sahel.

Interventions humanitaires et perspectives alimentaires :

- une poursuite des interventions humanitaires ;
- une insuffisance de coordination des interventions des partenaires au développement ;
- une bonne perspective alimentaire pour les mois à venir.

Introduction

La campagne agropastorale 2018/2019 a connu un démarrage normal à tardif selon les régions. Les pluies enregistrées depuis le mois d'avril 2018 ont permis des semis dans certaines localités des régions du Sud-Ouest, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, de l'Est et du Centre-Est au cours du mois de mai. Les séquences sèches enregistrées dans le mois de juin ont provoqué des flétrissements des plantes et des resemis dans ces régions. La reprise pluviométrique intervenue à partir de la troisième décennie de juin et à la deuxième décennie de juillet, selon les localités, a permis des semis et resemis massifs sur l'ensemble du pays.

Le cumul pluviométrique saisonnier du 1^{er} avril au 31 juillet 2018 est inférieur à celui de 2017 et à celui de la normale pour la même période, sur la majeure partie du pays.

Les interventions de l'Etat et ses partenaires sur la période de mai à juillet ont concerné les soutiens à la campagne agropastorale et l'assistance aux personnes vulnérables. Les soutiens à la campagne agropastorale étaient constitués de semences, d'engrais, des produits et matériel phytosanitaires, d'équipements agricoles et des aménagements de basfonds.

A la date du 31 juillet 2018, les opérations culturales dominantes étaient la poursuite des semis des légumineuses, le sarclo-binage et dans certaines zones le buttage. La physiologie des cultures était globalement satisfaisante et les principaux stades pour les céréales étaient la levée, le tallage/ramification et la montaison. Des attaques de chenilles légionnaires ont été signalées dans pratiquement toutes les régions, excepté le Nord et le Centre-Nord. Les superficies infestées ont été estimées à plus de 35 000 ha à la troisième décennie de juillet. Cependant, les produits phytosanitaires ont été insuffisants au regard de l'ampleur des attaques de chenilles.

La situation pastorale était caractérisée par une régénération du tapis herbacés et l'état de la végétation était assez dense dans les parties sud et ouest du pays, puis clairsemé dans ses parties nord et est. Le remplissage des points d'eau de surface a permis d'atténuer les difficultés d'abreuvement des animaux. L'état d'embonpoint des animaux, notamment les petits ruminants, s'est amélioré à la faveur de la bonne disponibilité du pâturage naturel et de l'eau d'abreuvement. Cependant, la situation zoo-sanitaire est préoccupante du fait de la suspicion de la peste porcine africaine et de la fièvre aphteuse dans plusieurs régions, exposant plus d'une centaine de milliers d'animaux.

Les mouvements du bétail ont engendré quelques conflits mineurs par endroit.

Quant à la situation alimentaire et nutritionnelle, elle était marquée par une disponibilité faible à moyenne des produits céréaliers et une hausse des prix dans la plupart des régions. En juillet, les prix moyens des céréales étaient élevés et inaccessibles pour les ménages très pauvres et pauvres ; les variations quinquennales sur les marchés au consommateur étaient de 16%, 25% et 24%, respectivement pour le maïs, le mil et le sorgho. Les prix des petits ruminants ont connu une hausse au cours du mois de juillet sur les marchés à bétail, comparativement à l'année passée à la même période.

Fort de ce constat, la veille informationnelle s'avère indispensable pour détecter à temps les éventuelles anomalies pouvant compromettre le bon déroulement de la campagne. D'où la mise en œuvre de cette mission conjointe de suivi de la campagne agropastorale et de la situation alimentaire et nutritionnelle.

Le présent rapport issu de l'analyse des informations recueillies lors de cette mission s'articule autour des points suivants :

- la situation pluviométrique et hydrologique ;
- l'évolution de la campagne agropastorale ;
- la situation pastorale et zoo-sanitaire ;
- la situation des marchés ;
- les disponibilités alimentaires ;
- les stratégies d'adaptation des ménages ;
- l'état sano-nutritionnel ;
- les interventions de l'Etat et des partenaires ;
- les perspectives ;
- la conclusion et les recommandations.

1. Méthodologie

Cette mission de suivi de la campagne agropastorale 2018/2019 et d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages s'est déroulée du 02 au 08 septembre 2018. Elle a été conjointement mise en œuvre par l'ensemble des structures techniques membres du dispositif national de prévention, d'alerte et de gestion des crises alimentaires : ANAM, DGESS-MAAH, DGESS-MRAH, SE-CNSA, SP-CONACILSS, SP-CONASUR, SP-PAM, DGEAP, DGPA, SP-CVEL, DGRE, DGRH, DGSV, DGPV, DGEVCC, SONAGESS, CRS, Croix rouge, PAM et FAO.

L'objectif global était d'apprécier l'évolution à mi-parcours de la campagne agro-pastorale 2018/2019, d'évaluer la situation alimentaire et nutritionnelle courante et prévisionnelle des ménages et des interventions. Il s'agissait au cours de cette mission de collecter et d'analyser des informations sur la situation pluviométrique et hydrologique, l'évolution à mi-parcours de la campagne agropastorale, la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages, la situation pastorale et zoo-sanitaire, la situation des marchés agricoles et à bétail, les perspectives alimentaires et de formuler des recommandations.

Les participants à la mission ont été répartis en six équipes qui ont sillonné les treize (13) régions. Ces équipes ont participé à des rencontres régionales regroupant les différentes structures techniques en charge de l'agriculture, de la santé, des ressources animales, de l'action sociale, de l'environnement, l'eau, des infrastructures, de la météorologie ainsi que de l'économie et de la planification. Ces rencontres ont également enregistré la présence effective des représentants des autorités administratives et des collectivités territoriales ainsi que celle des partenaires intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Par ailleurs, les différentes équipes ont réalisé des entretiens avec des producteurs, des commerçants ainsi que des consommateurs, visité des sites de production agricole présentant des anomalies de même que certaines localités touchées par les catastrophes naturelles. Ces échanges ont surtout eu lieu dans les zones les plus exposées à des difficultés alimentaires. De même, certains marchés clés des régions ont été visités en vue d'évaluer/d'apprécier directement l'état des stocks, l'offre et la demande, le niveau des prix ainsi que les flux.

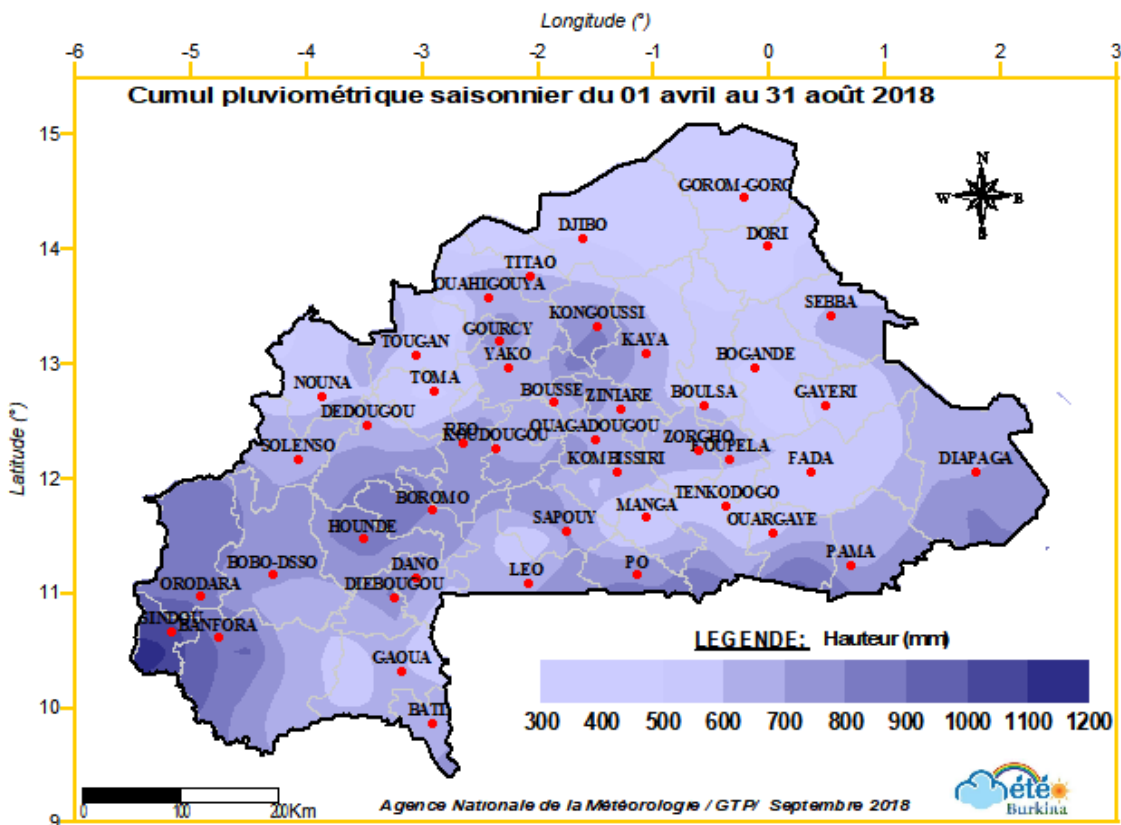
Les échanges sur le terrain ont été guidés par un ensemble d'outils (canevas de collecte, fiches de questionnaires, TDR et guide d'entretien) élaboré et adopté lors d'une réunion de cadrage avec les participants à la mission avant leur départ sur le terrain.

2. Situation pluviométrique et hydrologique

2.1. Situation pluviométrique

La campagne agro-pastorale 2018/2019 a connu une installation normale à tardive et émaillée de séquences sèches plus ou moins longues dans plusieurs localités du pays en raison de la faiblesse et de la mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations. La période allant de la deuxième décennie de juillet à la troisième décennie d'août a connu un renforcement de l'activité pluvio-orageuse de la mousson. Cette situation a permis d'enregistrer souvent des hauteurs de pluie souvent exceptionnelles de plus de 100 mm (167.0 mm le 19 août à Tiéfara, 121.6 mm le 27 juillet à Kouabri, 168.0 mm à Douna du 17 au 22 août, etc.).

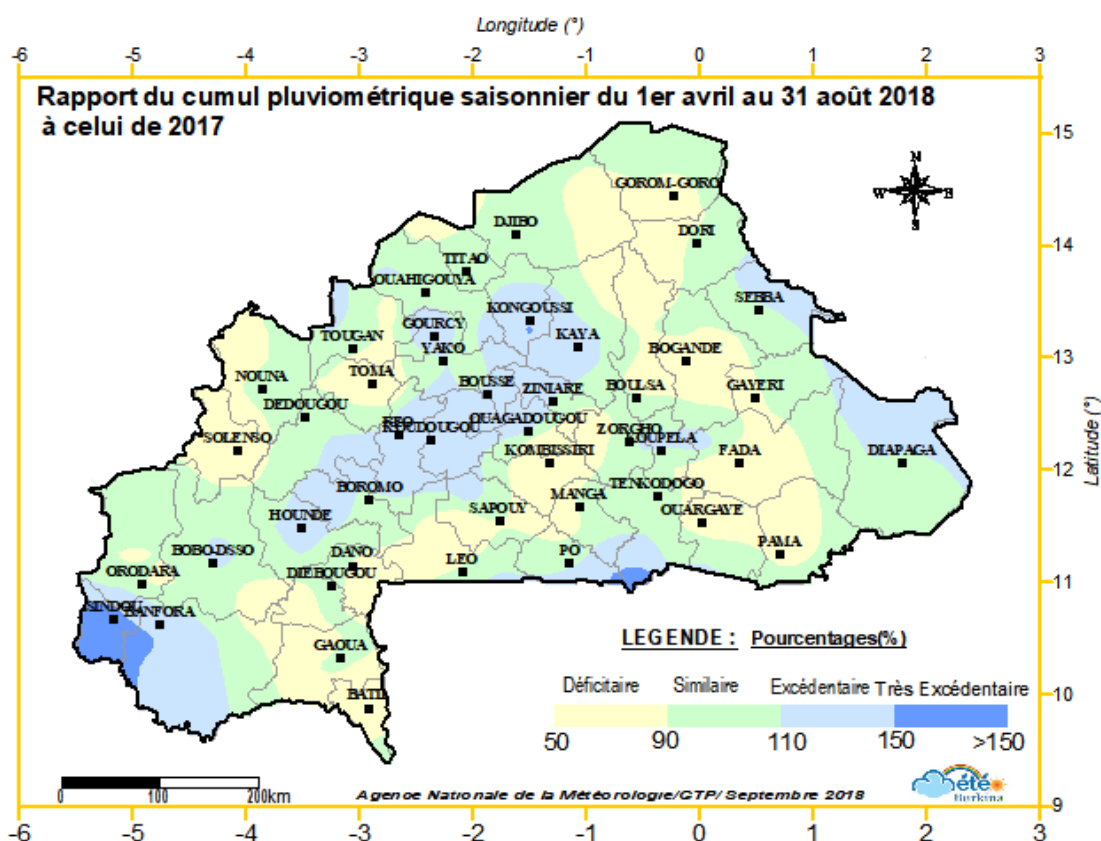
Le cumul pluviométrique saisonnier du 1^{er} avril au 31 août 2018 sur l'ensemble du pays a varié entre 301.0 mm en 25 jours de pluie à Gorom-Gorom dans la région du Sahel et 1180.1 mm en 54 jours de pluie à Loumana dans la région des Cascades (Carte 1).



Carte 1: Evolution du cumul pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 31 août 2018

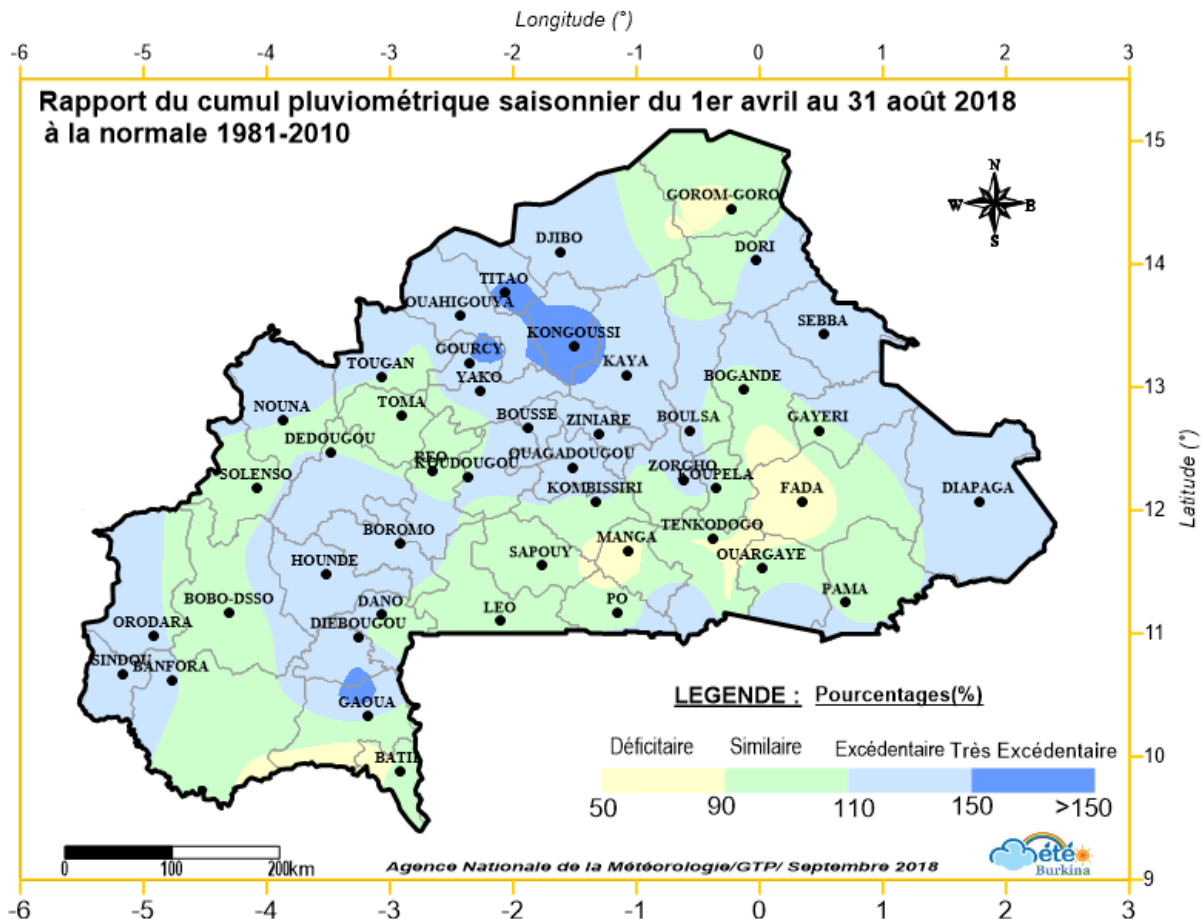
Ces cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 31 août 2018 comparés à ceux de l'année 2017 et pour la même période, ont été similaires à tendance déficitaires sur la majeure partie du pays.

En effet, la situation comparée de ces cumuls pluviométriques à ceux de l'année précédente, fait ressortir des déficits dans certains postes comme celui de Kampti (- 145.4 mm), Dolo (-160.0 mm), Midebdo (- 173.0 mm), Legmoin (- 212.1 mm), Dissin (-227.8 mm), Solenzo (- 236.0 mm), Djibasso (-210 mm), Tô (- 335.0 mm) et Ouéssa (- 535.2 mm). Des excédents pluviométriques ont été aussi notés dans des postes comme celui de Tiéfora (+ 233.0 mm), de Mangodara (+ 105.9 mm), de Niangoloko (+ 102.0 mm), de Titabé (+206.0 mm), de Kordié (+ 233.3 mm), de Pouni (+311.5 mm), de Sindou (+ 493.8 mm) et de Loumana (+ 587.8 mm) (Carte 2).



Carte 2: Cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 31 août 2018 comparés à 2017

Comparés à la normale (1981-2010) et pour la même période du 1^{er} avril au 31 août 2018, les cumuls pluviométriques saisonniers ont été similaires à tendance excédentaires sur la majeure partie du territoire. Les postes qui enregistrent un excédent pluviométrique sont entre autres ceux de Séguénéga (+201.9 mm), Toéni (+ 215.6 mm), Sebba (+ 215.7 mm), Titao (+ 225.2 mm), Bagassi (+ 271.5 mm), Sindou (296.4 mm), Zabré (312.5 mm), Loumana (+ 335,7 mm), Oursi (+360.5 mm) et Kongoussi (+ 371.8 mm). Par contre, seuls quelques postes présentent une situation pluviométrique déficitaire, notamment ceux de Nobéré (- 223.5 mm), de Kampti (-117.3 mm) et de Dissin (-114.6 mm) (Carte 3).



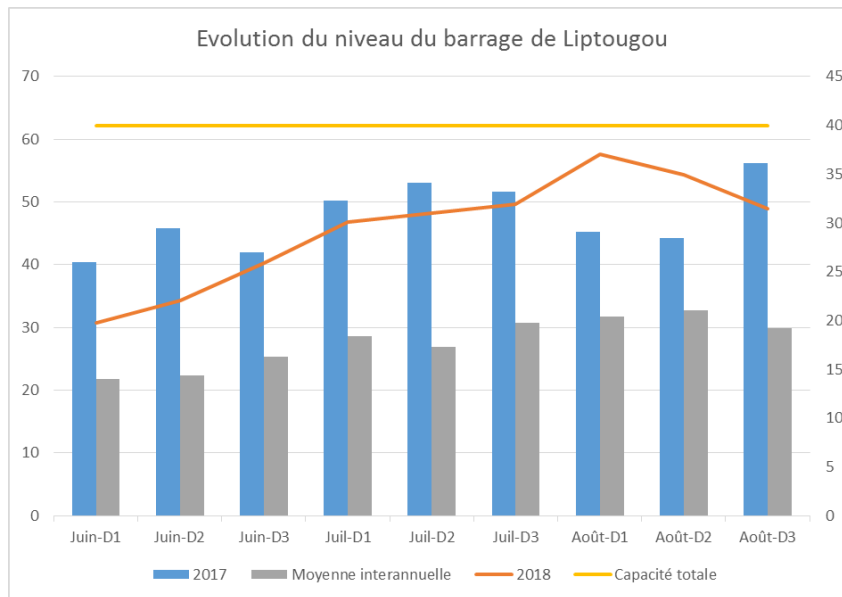
Carte 3: Cumuls pluviométriques saisonniers du 1^{er} avril au 31 août 2018 comparés à la moyenne 1981-2010

2.2. Situation hydrologique

Depuis l'installation de la saison hivernale, les pluies enregistrées ont permis d'avoir une certaine quantité au niveau des différents points d'eau. Le niveau de remplissage des barrages est disparate et varie selon la localité. Ainsi, à la date du 30 août 2018, on a :

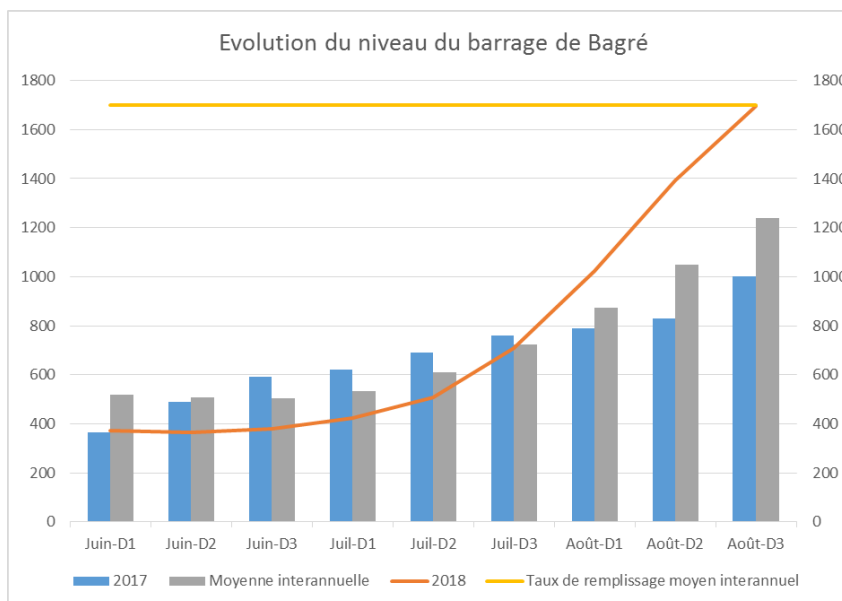
- Seize (16) retenues d'eau qui déversent (taux de remplissage supérieur ou égale à 100%). Il s'agit des barrages de Ziga, Dourou, Seytenga, Goinré, Liptougou, Tougou, Vy, Seguenega, Ouahigouya, Louda, Moussodougou ou Comoé, Titao, Ouaga (2+3), Tapoa, Loumbila et du lac Bam ;
- Deux (02) retenues d'eau ont un bon taux de remplissage (entre 75 et 100%). Il s'agit des barrages de Bagré et Lobi ou Boudadiougou ;
- Une (01) retenue d'eau a un taux moyen de remplissage (entre 50 et 75%). Il s'agit du barrage de Yaran (Sourou);
- Deux (02) retenues d'eau ont un faible taux de remplissage (entre 25 et 50%), il s'agit des barrages de Toussiana et de Kompienga ;
- Aucune retenue d'eau n'a un très faible taux de remplissage (inférieur à 25%).

Les graphiques suivants illustrent le niveau de remplissage de quelques barrages au 30 août 2018.



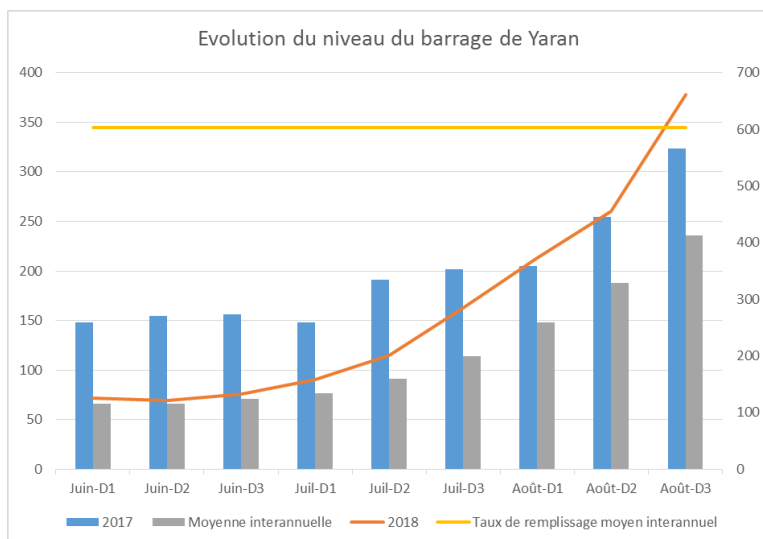
Le barrage de Liptougou, situé dans le bassin versant du Niger, connaît un niveau de remplissage au 30 août inférieur à l'année passée mais supérieur à celui de la moyenne interannuelle. Toutefois, le volume d'eau de ce barrage est en deçà de sa capacité totale.

Graphique 1: Evolution du niveau de remplissage du barrage de Liptougou



Le volume d'eau du barrage de Bagré situé dans le bassin versant du Nakambé dépasse largement son niveau de l'année précédente et de la moyenne interannuelle. Il a atteint son taux moyen de remplissage moyen interannuel.

Graphique 2: Evolution du niveau de remplissage du barrage de Bagré



Le barrage de Yaran (situé dans le bassin versant du Mouhoun) à la troisième décennie d'août dépasse son niveau de l'année précédente et de la moyenne interannuelle. Il a également dépassé son taux moyen de remplissage moyen interannuel.

Graphique 3: Evolution du niveau de remplissage du barrage de Yaran

Par rapport au mois d'août 2017, les barrages qui enregistrent un déficit sont ceux de Titao, Seytenga, Goinré, Liptougou, Kompienga et Toussiana. Comparativement à la moyenne interannuelle, les volumes enregistrés montrent que seulement deux (02) barrages sont déficitaires (Toussiana et Kompienga).

Néanmoins, il faut noter que la plupart des barrages présente un état de dégradation très accentuée due à la vétusté de ces ouvrages, surtout au Centre, au Centre-Nord et au Centre-Sud. Le phénomène d'ensablement est une réalité sur tous les plans d'eau et les usagers ne respectent pas les cahiers des charges.

3. Evolution de la campagne agropastorale

3.1. Niveau de soutien à la campagne

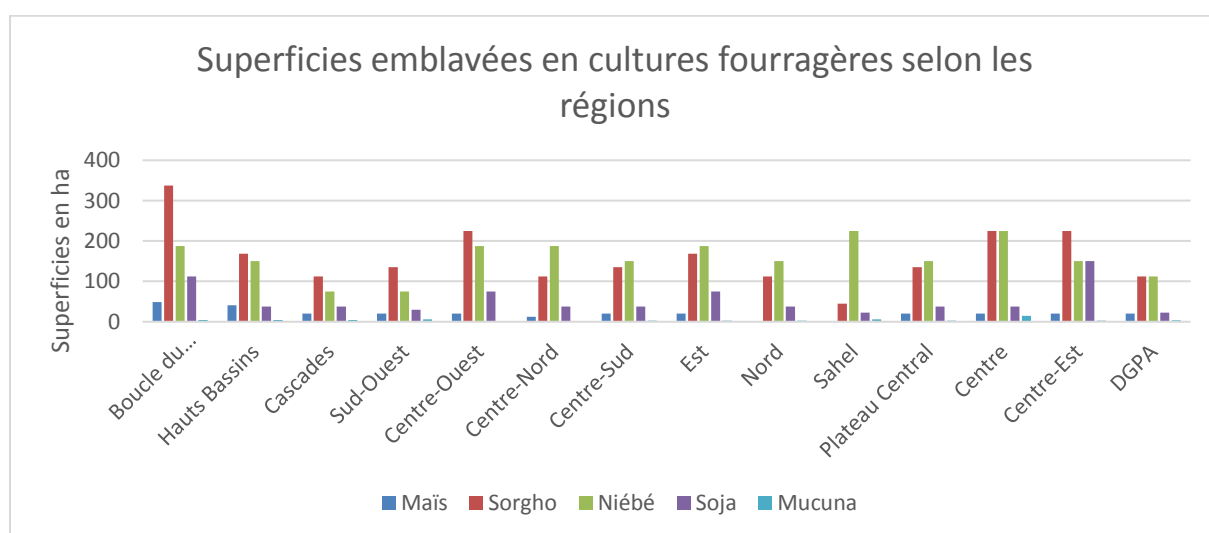
3.1.1. Soutien à la campagne agricole

Les quantités d'intrants et des équipements agricoles prévues pour être mises à la disposition des producteurs à travers les Directions Régionales de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (DRAAH) n'ont pas varié par rapport à la situation du mois de juillet 2018. Cependant, la distribution s'est poursuivie dans toutes les régions. Des données recueillies auprès des DRAAH à la date du 31 août 2018, il ressort que les taux de distribution varient de 86,46% dans le Centre-Sud à 100% dans le Sud-Ouest pour ce qui concerne les semences. Quant au taux de distribution des engrais, il se situe entre 88,22% au Nord à 100% dans les Cascades. Les faibles taux de distributions ont été enregistrés au niveau des équipements agricoles et sont compris entre 49,53% dans les Cascades à 92,51% dans la région du Centre.

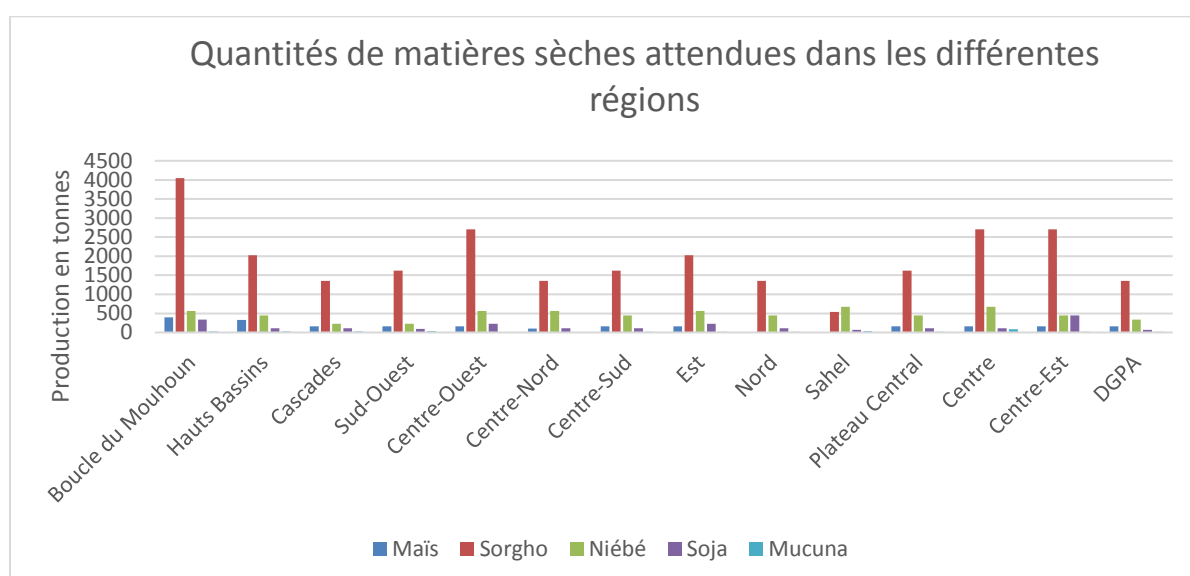
3.1.2. Soutien à la campagne pastorale

Au titre de la campagne agro-pastorale 2018-2019 les producteurs ont bénéficié de l'appui technique de l'Etat et de ses partenaires. Les projets PADEL-B, PAPSA et bien d'autres ont apporté un soutien en semences et équipements de production fourragère. Cet appui, couplé à la bonne pluviosité en cours, boosterait la production fourragère dans l'ensemble du pays. Ainsi, pour toutes spéculations confondues, une production de 41 697 tonnes de matière sèche est attendue au sortir de la campagne agricole 2018-2019. Les graphiques suivants donnent respectivement un aperçu de l'estimation des superficies emblavées en cultures fourragères et des productions prévisionnelles par région.

Graphique 4: Répartition des superficies emblavées en cultures fourragères selon les régions



Graphique 5: répartition des quantités de matières sèches attendues selon les régions

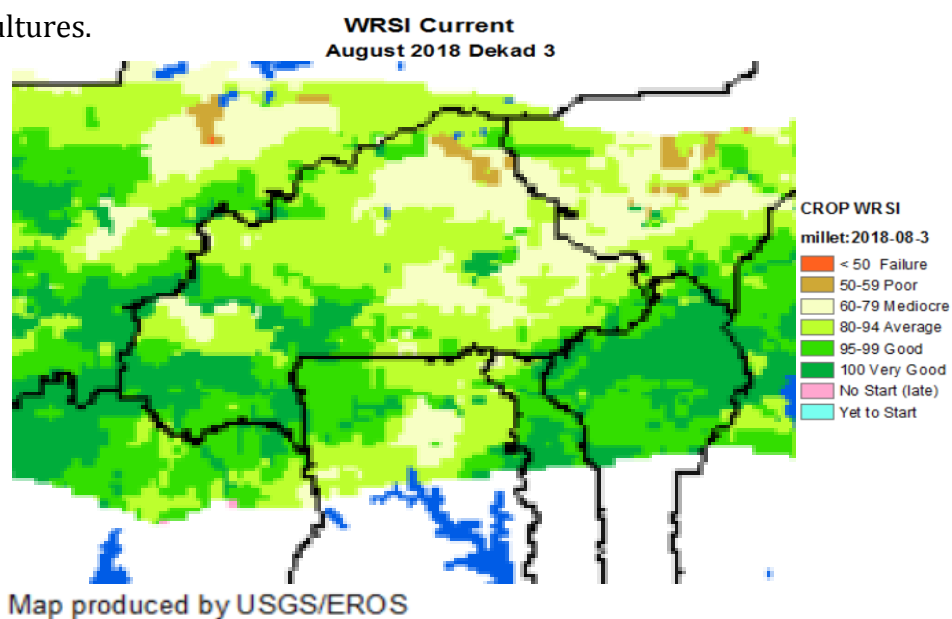


Les efforts consentis pour appuyer la culture fourragère conjugués à la bonne pluviométrie laisse profiler une bonne issue pour les cultures fourragères. Néanmoins, la campagne 2018-2019 reste marquée par l'absence de l'appui budgétaire de l'Etat à la culture fourragère. En effet, cette contribution de l'Etat avait permis de mobiliser 20,25 tonnes de semences fourragères pour la campagne 2017-2018. L'absence de l'appui financier de l'Etat dans l'acquisition des semences n'a pu être totalement compensée par les autres sources d'appui traditionnel à l'activité ; cette situation présage une production fourragère inférieure à la campagne écoulée. Pour résorber le gap qui s'annonce, un accent doit être mis sur la fauche et conservation du fourrage naturel.

Au regard des données sur le pâturage au mois d'août, sauf contrainte majeure, tout porte à croire que les résultats de cette activité seront similaires à tendance supérieur à ceux de 2017 dans la plupart des régions, excepté au Sahel en raison de la taille du couvert végétal (moins de 10 cm).

3. 2. Indice de satisfaction des besoins en eau (WRSI)

L'indice de satisfaction des besoins en eau des cultures (WRSI) montre que les besoins en eau des cultures ont été satisfaits sur la majeure partie du territoire d'un niveau moyen à bon au regard de l'image satellitaire de la fin de la troisième décennie du mois d'août 2018 (carte 4). Par ailleurs, l'image montre que des localités au niveau des parties sud de la région du Sahel et le nord de la région du Centre-Nord et une bonne partie de la région de l'Est, de même que le Centre-Sud et le Centre-Est ont connu une satisfaction médiocre en eau des cultures.



Carte 4: Indice de satisfaction des besoins en eau (WRSI) à la 3^{ème} décennie d'août 2018

3.3. Opérations culturales

Les principales opérations culturales en cours sont le sarclo-binage et le buttage dans toutes les régions et les niveaux d'exécution diffèrent d'une région à une autre.

Le sarclo binage est exécuté entre 75 à 100% pour toutes les cultures dans la plupart des régions, excepté les régions des Cascades (25 à 50%) pour le sésame, de la Boucle du Mouhoun (50 à 75%) pour les légumineuses, du Centre-Ouest (50 à 75%) pour toutes les cultures, du Centre-Sud (50 à 75%) pour les légumineuses ; des Hauts Bassins (50 à 75%) pour le sésame , du Sud-Ouest (50 à 75%) pour le maïs, le riz, le coton, le sorgho et le mil. De façon globale, les niveaux d'exécution des opérations culturales sont similaires à une année normale. Cependant, par rapport à la même période de l'année passée, des retards ont été constatés dans la majeure partie du pays en lien avec le démarrage tardif de la saison et les séquences sèches enregistrées en début de campagne.

Le taux d'exécution du buttage est compris entre 50 à 75% pour les céréales et le cotonnier dans la majorité des régions ; il varie entre 75 à 100% pour le cotonnier dans les Cascades, pour le maïs, le mil hâtif, et le cotonnier dans le Centre-Sud, pour toutes les cultures dans les régions de l'Est, des Hauts-Bassins, du Centre et du Nord. Cependant, les niveaux d'exécution du buttage de l'ordre de 0 à 25% et de 25 à 50% respectivement dans le Centre-Nord et le Sud-Ouest sont en retard par rapport à la même période de l'année passée : mais comparé à une année normale, ce taux est jugé satisfaisant.

Il est également observé un début de récolte de certaines spéculations semées précocement dont l'arachide entre 0 à 25% dans certaines localités des régions du Centre-Ouest, du Centre-Est, et des Hauts Bassins ; le maïs entre 0 à 25% dans quelques localités des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre -Est, du Centre-Ouest, de l'Est et des Haut-Bassins ; le mil hâtif entre 50 à 75% dans la région du Centre-Sud.

3.4. État végétatif/stades phénologiques

Sur le plan végétatif, les stades phénologiques dominants sont la ramification des légumineuses observée entre 50 et 75% dans la région du Sahel ; la montaison des céréales dans les régions du Centre, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et de l'Est ; l'épiaison/floraison des céréales dans toutes les régions ; la maturation de l'igname dans les Cascades (50 à 75%) et dans le Sud-Ouest (0 à 25%) ; un début de maturation du maïs dans le Plateau Central et le Sud-Ouest et également du niébé et de l'arachide dans les Hauts Bassins.

Cependant dans la région du Centre-Nord, le stade épiaison/floraison observée entre 0 et 25% pour le maïs enregistre un retard par rapport à la même période de l'année passée, mais similaire comparativement à la normale. Ce constat est le même pour les légumineuses au Centre-Ouest où un taux d'épiaison/ floraison compris entre 0 et 25% a été observé.

3.5. Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire à la date du 31 août a été marquée par la persistance des attaques de la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) sur le maïs, le mil et le sorgho. Il a été observé la présence des chenilles sur le riz dans certaines localités. Le bilan des infestations fait état de 100 852,85 ha infestés contre 71 108,1 ha traités.

Les régions les plus touchées par ordre d'importance en termes d'infestation sont les Cascades (17847 ha), le Plateau-Central (16791 ha), les Hauts-Bassins (14743 ha) et le Centre-Ouest (13243,07 ha). Le tableau ci-dessous dresse la situation par région.

Tableau 1: Répartition par région des superficies infestées par les chenilles légionnaires

Régions	Superficies infestées (ha)	Superficies traitées (ha)	Taux de couverture (%)
Boucle du Mouhoun	5352	3160,5	59,1
Hauts-Bassins	14743	13977	94,8
Est	9490,13	2200,75	23,2
Centre-Est	1738	1014	58,3
Centre-Sud	1962,15	1332	67,9
Centre-Ouest	13243,07	10304,6	77,8
Centre	635	589,5	92,8
Sud-Ouest	9415,75	8402,25	89,2
Cascades	17847	14650	82,1
Plateau Central	16791	8706	51,8
Nord	9005	6662	74,0
Centre-Nord	159,25	51,5	32,3
Sahel	471,5	58	12,3
Total	100 852,85	71 108,1	70,5

A la date du 31 août 2018, la situation est de plus en plus sous contrôle avec les différents traitements phytosanitaires réalisés grâce à l'appui du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques et de ses partenaires (WASCAL, PRRIA, VALPAPE, FAO, etc.) au profit des producteurs.

Les produits utilisés sont entre autres le Pyrical, le Titan, l'Emacot, le Pacha, le Tamega, etc. L'application de ces produits au niveau des champs et les connaissances de la lutte intégrée par les acteurs ont permis de réduire significativement les dégâts du *Spodoptera frugiperda* d'où, une diminution de leur ampleur. Cependant, les produits mis à la disposition des régions n'arrivent pas à satisfaire la demande des producteurs qui sont d'office orientés vers les distributeurs agréés du marché.

4. Situation pastorale et zoo-sanitaire

4.1. État des pâturages

Dans l'ensemble des régions, l'installation définitive de la saison pluvieuse à partir de la deuxième décennie du mois de juillet a permis un bon développement des pâturages. Toutefois, à l'analyse, la situation paraît plus contrastée. En effet, une lecture minutieuse révèle les constats suivants :

- l'existence dans la région des Cascades de *Hiptis suaveolens*, menaçant à court et moyen terme la quantité et la qualité des pâturages. Il s'agit d'une plante nocive et envahissante qui inhibe le développement des autres plantes, colonisant ainsi toutes les terres sur lesquelles elle pousse ;
- l'amélioration légère de l'état global des pâturages dans la région du Nord et du Sahel par rapport au mois précédent. Cependant, la situation est jugée passable au Sahel où le démarrage tardif de la campagne a impacté le cycle végétatif des herbacées dans les provinces du Soum, du Yagha et de l'Oudalan. Cela s'est traduit par une hauteur du tapis herbacée très bas (moins de 10 cm), ce qui pourrait affecter les opérations de fauches et conservation du fourrage naturel. Une telle réalité, couplée à la situation écologique précaire dans la région du Nord et l'affluence probable de transhumants du Mali pourrait induire un amenuisement rapide de la biomasse herbacée et ligneuse ;

- le contexte sécuritaire apparaît également au nombre des facteurs réduisant ainsi la biomasse exploitable par les animaux dans la région du Sahel. Cette réduction est exacerbée par la restriction de la mobilité du bétail à cause de l'insécurité grandissante dans les zones de replis traditionnelles de Damba, Ariel, Kourfagui dans la commune de Nassoumbou et certaines localités de la région (communes de Diguel, Baraboulé, Koutougou et Tongomaèl) ;

- l'abondance des pluies dans toutes les régions a préservé les pâturages des attaques de chenille, impactant ainsi positivement la disponibilité du fourrage. Le tapis herbacé est actuellement, au stade de tallage floraison pour les légumineuses et de montaison épiaison pour les graminées.

La disponibilité du fourrage qui se profile permettra d'une part de réduire le coût de production et d'augmenter les productions de lait, viande et d'autre part de réduire la demande en SPAI. Comparativement à l'année écoulée et à la même période, le niveau de développement et la disponibilité actuelle des pâturages est jugé largement supérieur dans l'ensemble des régions.

- l'utilisation parfois abusive des herbicides par les agriculteurs constitue dans une large mesure, une véritable menace pour la santé des animaux. Cela se traduit par des intoxications (ballonnement, troubles digestif et respiratoire) qui peuvent conduire non seulement à des mortalités des animaux, mais également contribuer à la disparition progressive de certaines espèces de graminées.

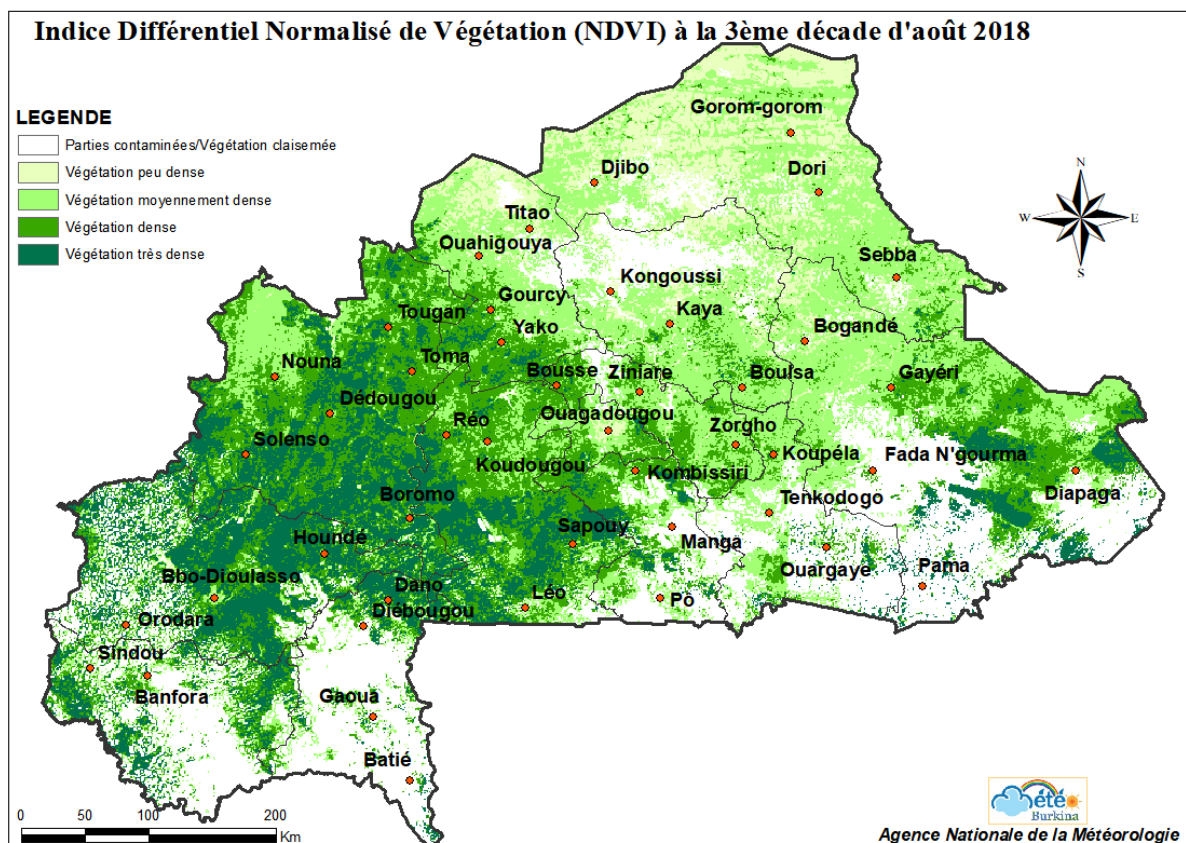
4.2. Situation des points d'eau et accessibilité

La quasi-totalité des points d'eau ont atteint un niveau optimum de remplissage, assurant ainsi une bonne disponibilité de l'eau d'abreuvement pour les animaux. Cependant, des difficultés relatives à la qualité des eaux ont été signalées. A ce sujet, il faut dire que l'utilisation anarchique des produits chimiques constitue une source de pollution des eaux d'abreuvement du bétail.

4.3. Analyse des images satellitaires disponibles

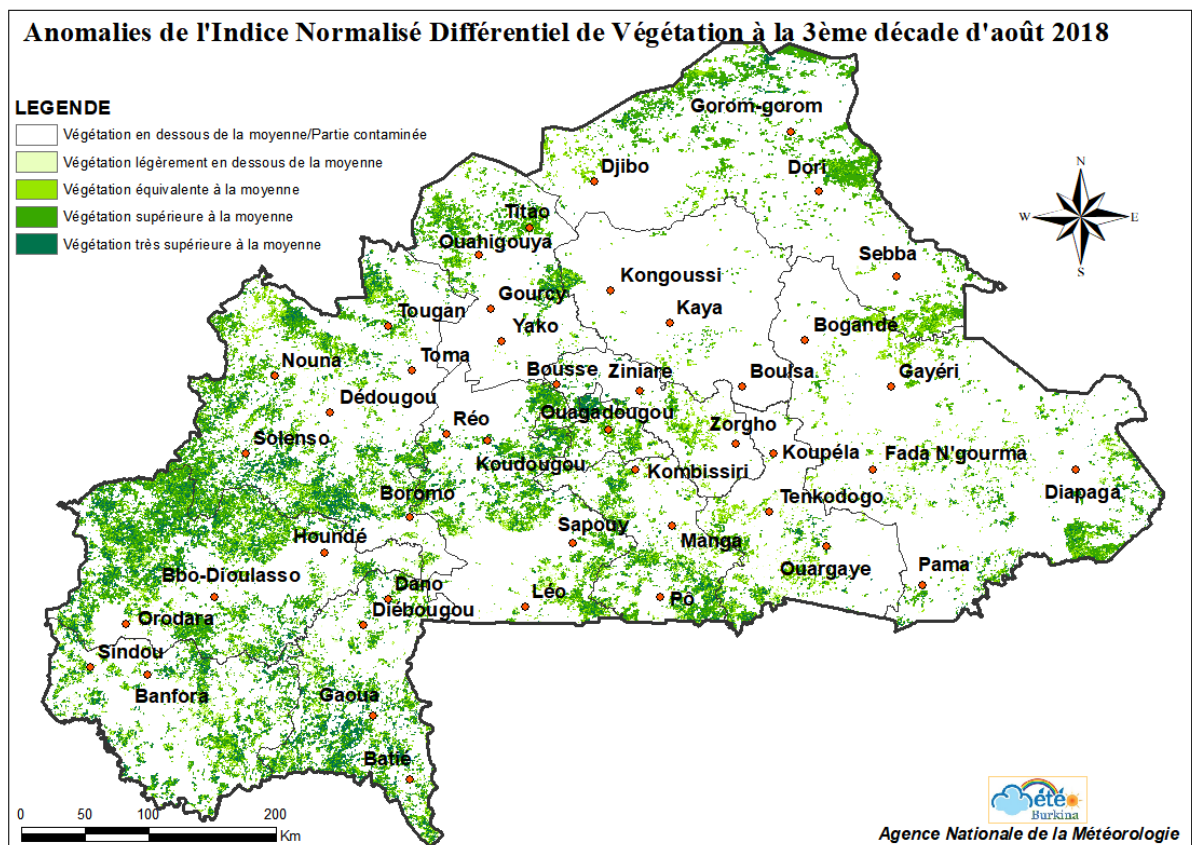
L'Indice Normalisé Différentiel de Végétation (NDVI) à la troisième décennie d'août 2018 indique une bonne couverture végétale sur la majeure partie du pays. Ce taux de couverture, même s'il n'est pas des moindres dans la région du Sahel, est beaucoup plus importante et remarquable dans les régions de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-

Bassins, du Centre-Ouest, de même que dans les Cascades, le Sud-ouest, le Centre-Est et le Centre-Sud où une bonne partie de la couverture a été contaminée par les nuages. Cet indice confirme l'analyse comparative sur l'évolution de la pluviométrie faite plus haut et met en exergue l'impact positif des précipitations sur la végétation au cours de cette campagne pluvieuse (carte 5).



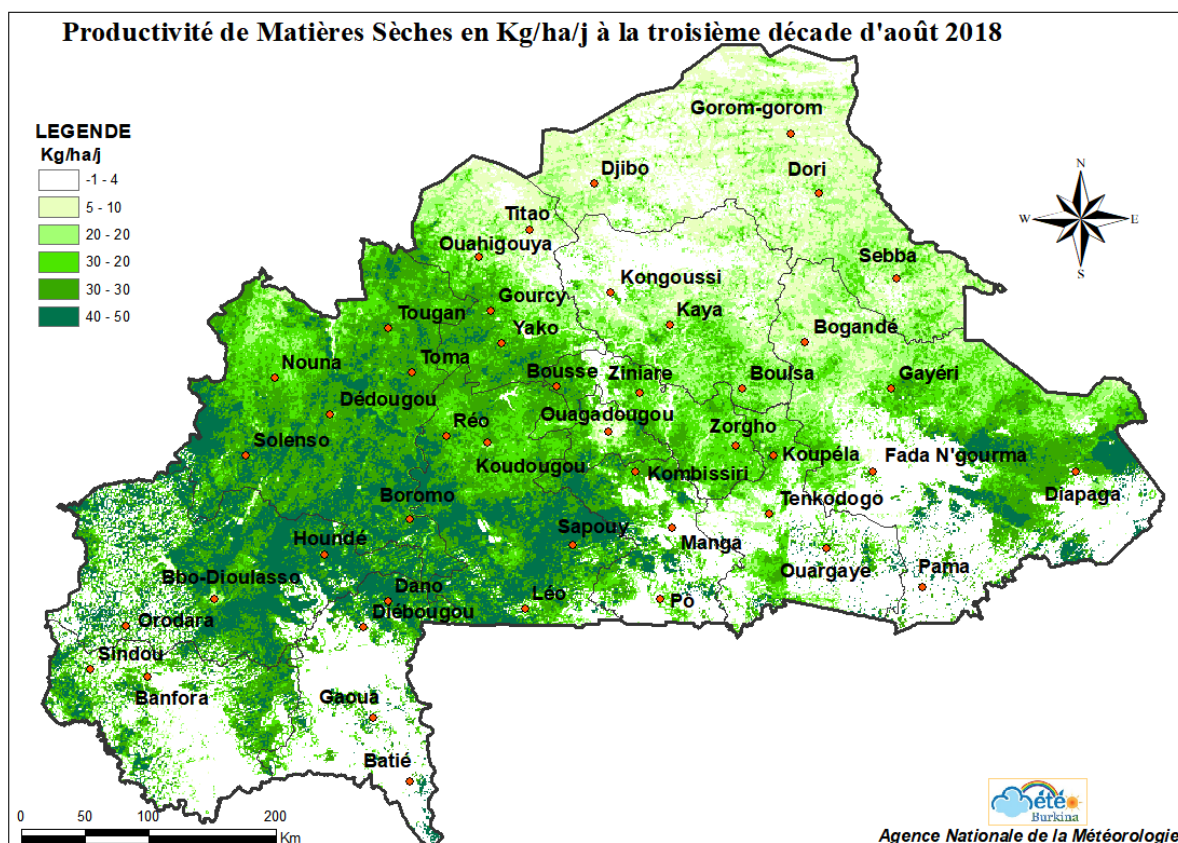
Carte 5: Evolution de l'indice normalise différentiel de végétation à la 3^{ème} décade d'août 2018

L'indice Différentiel Normalisé de Végétation à la 3^{ème} décade d'août 2018, comparé à la moyenne 2001-2010 pour la même période, révèle une situation globalement équivalente de la croissance de la végétation sur le pays. Des îlots de croissance végétative supérieure à la moyenne sont présents sur le pays et les superficies qu'ils couvrent ne sont pas des moindres. Cela montre que la végétation a été positivement impactée par les pluies qui ont été régulières et abondantes au cours de la saison agricole (carte 6).



Carte 6: Indice normalisé différentiel de végétation à la 3^{ème} décade d'août 2018 comparé à la moyenne 2001-2010

Pour ce qui concerne l'indice de productivité de matières sèches à la troisième décade d'août 2018, il a évolué entre 0 à 50 kg/ha/j sur l'ensemble du pays. La plus forte productivité de matière sèche est surtout localisée dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et la partie sud des régions du Centre-Ouest et du Centre-Sud (carte 7). La disponibilité en pâturage naturel serait donc bonne dans l'ensemble.



Carte 7: productivité de matières sèches (DMP) à la 3^{ème} décade d'août 2018

4.4. Disponibilité des SPAI et niveau des prix

Face à l'épuisement des stocks subventionnés par l'Etat et mis à la disposition des éleveurs par les DRRAH, la disponibilité des SPAI est assurée par les stocks commerçants qui subsistent toujours dans toutes les régions sauf dans la région du Sud-Ouest où les niveaux sont jugés très faibles. Actuellement, l'utilisation des SPAI est surtout cantonnée dans les fermes périurbaines de production laitière ainsi que chez les emboucheurs, avec pour conséquence une baisse de la demande. En effet, avec l'installation des pluies, les éleveurs sont désormais tournés vers le pâturage naturel.

Les prix des SPAI sont dans l'ensemble quasi-similaires à ceux de l'année passée à la même période. Ils varient entre 2 000 FCFA (son de blé) à 11 500 FCFA (tourteau de coton SN-CITEC) le sac de 50 Kg dans l'ensemble des régions en fonction du marché et de la nature du sous-produit.

4.5. État physique et sanitaire du bétail

De façon générale, malgré la persistance des foyers de la fièvre aphteuse, la situation zoo-sanitaire durant le mois d'août est jugée passable par rapport au mois précédent dans l'ensemble du pays. D'autres pathologies ont été signalées mais de moindre ampleur.

La synthèse de la situation zoo-sanitaire est consignée dans le tableau ci-dessous

Tableau 2: Synthèse de la situation zoo sanitaire

Régions	Maladies suspectées	Espèces affectées	Effectif exposé (Nbre)		
			Exposés	Morbidité	Mortalité
Sud-Ouest	Pasteurellose porcine	Porcs	100	60	20
Centre-Nord	Ecthyma contagieuse	Petits ruminants	46	17	02
	Fièvre aphteuse	Bovins et porcins	21 448	1 161	11
Est et Centre-Est	Variole aviaire	Volailles	-	-	-
Sahel	Fièvre aphteuse	Bovins et porcins	10 025	92	11
Centre-Sud	Fièvre aphteuse	Bovins	16 820	836	49

Source : DGSV, septembre 2018

Les mesures de riposte ont été l'isolement des malades, les traitements symptomatologiques et la sensibilisation des éleveurs.

4.6. Mouvement de transhumance et conflits

❖ Mouvement de transhumance

En référence au nombre de CNT et CIT délivrés, la plupart des régions ont enregistré peu de mouvement du bétail au mois d'août aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Cette situation s'explique par la bonne disponibilité du fourrage et de l'eau d'abreuvement. Cependant, quelques cas de transhumance interne ou externe vers des pâturages mieux fournis ont été constatés. Ainsi :

- dans les Hauts-Bassins, on a enregistré le départ de 36 bovins de Bobo à Soumossa (province du Houet), et 106 bovins de Sindo à Orodara (province Kéné Dougou) ;
- dans la Boucle du Mouhoun, la transhumance interne a concerné 186 bovins, 600 ovins et 1 300 caprins partis de la commune de Sono pour rejoindre le Sourou (province du Sourou) ;

- dans la région du Nord, les troupeaux en provenance du Mali ont été signalés au mois de Juillet et la situation pourrait s'accroître en cas de crise au Mali. Les communes de Thiou et de Bahn constitueraient les potentielles zones d'accueil dans la région du Nord au regard de la présence de la zone pastorale de Thiou et de la disponibilité d'eau de surface et de pâturages ;
- dans la région du Centre-Nord, l'exiguïté des espaces pastoraux a contraint certains troupeaux à remonter au Sahel (Soum) et au Nord (Passoré) ;
- dans la région du Centre-Sud, plus précisément dans la commune de Ziou (province du Nahouri), l'insuffisance d'espaces de pâtures oblige les éleveurs à se déplacer avec leurs troupeaux au Ghana, pour éviter d'éventuels dégâts d'animaux sur les cultures. Cette situation constitue des pratiques habituelles de la localité. En raison de l'aspect transfrontalier de ces zones, ces mouvements du bétail ne sont pas enregistrés auprès des services techniques de l'élevage.

D'une manière générale, on constate dans l'ensemble des régions le retour des transhumants durant ce mois d'août.

❖ **Situation des conflits**

Dans la plupart des régions, aucun cas de conflit majeur relatif à l'utilisation des ressources naturelles n'a été signalé au cours du mois d'août.

Néanmoins, quelques crises mineures ont été signalées. Ainsi :

- dans la zone pastorale de Kabonga au Centre-Est, cinq (5) bovins ont été abattus par des occupants illégaux venus d'autres localités suite à un conflit entre agriculteurs et éleveurs ;
- dans la région des Hauts-Bassins, plusieurs dégâts de champs causés par des animaux ont été enregistrés et résolus à l'amiable, avec un dédommagement en espèce ;
- dans la Boucle du Mouhoun, un conflit entre agriculteurs et éleveurs consécutif à une obstruction de voie d'accès à l'eau est survenu le 23 juillet 2018 dans le village de Passakongo, commune de Dédougou. La situation a occasionné une forte tension entre les deux communautés. L'intervention des autorités administratives a permis de concilier les protagonistes.

Il faut souligner que des conflits mineurs liés à l'obstruction des pistes d'accès, réglés à l'amiable ont été signalés dans la plupart des régions.

5. Disponibilités alimentaires

5.1. Stocks paysans, commerçants et institutionnels

A cette période de soudure les stocks paysans sont dans l'ensemble à leur bas niveau de l'année. Cette baisse est accentuée dans les communes à risque où la production de la campagne passée a été insuffisante. Les ménages dans ces zones dépendent plus du marché pour leur approvisionnement.

Les stocks commerçants varient de moyen à faible selon les régions et sont constitués en majeure partie du maïs. Cependant, la disponibilité est satisfaisante sur les différents marchés. Plusieurs facteurs expliquent cette disponibilité céréalière en cette période :

- la mise sur le marché des céréales ayant fait l'objet de rétention auparavant par certains commerçants à cause de la bonne physionomie de la campagne ;
- les ventes de céréales par la SONAGESS et le CONASUR aux personnes vulnérables dans les zones à risque d'insécurité alimentaire.
- l'importation des céréales des pays voisins comme le Ghana et le Bénin.

La disponibilité est également renforcée par les premières récoltes de maïs et de l'arachide qui permet d'améliorer l'alimentation des ménages.

Les stocks communautaires sont quasi nuls.

Les stocks institutionnels à la date du 31 août 2018 sont évalués à :

- 7 420,300 tonnes, stock SSAI ;
- 11 279 tonnes, stock SNS ;
- 2476,50 tonnes, stock KR.

5.2. Disponibilité des produits forestiers non ligneux

Les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) actuellement disponibles sont les suivants : le *Parkia biglobosa* (graine de néré pour le soumbala) ; le *Vitellaria paradoxa* (fruits de Karité devenus rares, les amandes en abondance et le beurre de karité) ; le *Tamarindus indica* (les feuilles et les fruits de tamarinier séchés) ; l'*Adansonia digitata* (les feuilles de baobab fraîches, séchées et le pain de singe en poudre, en jus ou en biscuits) ; le *Bombax costatum* (fleurs-calice séchés Kapokier à fleur rouge) ; le *Moringa oleifera* (les feuilles fraîches/séchées et les graines Moringa) ; l'*Acacia machrostachya* (les graines Zamné).

5.3. Disponibilité des produits animaux et halieutiques

❖ Produits animaux

Les données sur les produits animaux et leur évolution dans l'ensemble des régions au cours du mois d'août sont les suivantes : lait (227 724.5 litres) ; œufs de poules (6 528 490 unités) ; œufs de pintades (46 497 unités) ; viande (3 810.25 tonnes); miel (5 269.26 litres) ; cuirs (3 374 kg) ; peaux de moutons et chèvre (24 348 unités). Le tableau ci-dessous donne la répartition par région des produits animaux pour le mois d'août 2018.

Tableau 3: Répartition des produits animaux août 2018

Produits animaux	Lait (litres)	Œufs de poule	Œufs de pintades	Viande (tonnes)	Miel (litres)	Cuir	Peaux de moutons et chèvres
Boucle du Mouhoun							
Cascades	65576	100500	25877	200		658	2182
Sud-Ouest	533			202,99	400		
Nord	2 534	51 460		282,94	400		
Centre Ouest	28478	142 920		275,79	1,3		
Sahel				265,78			
Centre-Nord	14 202,5			492,28			
Centre	65948	5751560		1462	1800		
Plateau-central	4890	211590		126,55	2610		
Centre-Sud	37933	65 860		108,95	24,96		
Centre-Est	7630	204600	20620	392,97	33	2716	22166
Total	227 724.5	6 528 490	46 497	3 810.25	5 269.26	3 374	24 348

Source : DRRAH, septembre 2018

D'une manière générale, la disponibilité sur les différents marchés est bonne. Par ailleurs, les produits animaux demeurent accessibles. Les quantités de lait collectées en août 2018 sont largement inférieures à celles de la même période de l'année 2017. Cette baisse pourrait être liée à l'apparition de la fièvre aphteuse dans bon nombre d'exploitation.

La variation mensuelle au niveau de la production de viande fait ressortir une hausse de production qui serait liée à la fête de Tabaski. D'une manière générale, la production d'œufs de poules a connue une hausse par rapport à la même période de l'année passée et au mois de juillet 2018. Cette situation, s'expliquerait par l'engouement de nouveaux promoteurs dans le domaine avicole.

Dans les régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun, on note une baisse de la production des œufs de pintades comparativement à la même période de l'année 2017. Cette situation est due à l'installation tardive des pluies étant donné que la ponte de la pintade est liée à l'hygrométrie et à la disponibilité des protéines animales (chenilles, vers de terre, sauterelles, éphémères, etc.). La production de miel est en baisse comparativement au mois passé et à la même période de l'année dernière ; cette situation s'expliquerait par la rareté des fleurs à butiner. Pour le mois d'août, on note une hausse des cuirs et peaux en comparaison au mois passé et à la même période de l'année précédente ; cette évolution est en lien avec la fête de tabaski.

❖ Produits halieutiques

Les données sur les ressources halieutiques du 1^{er} janvier au 31 août 2018 sont estimées à 18 760 tonnes de poissons dont la répartition est présentée ci-dessous.

Tableau 4: Répartition par région des produits halieutiques

Région	Production de poisson (en tonne)
Boucle du Mouhoun	3732
Cascades	360
Centre	780
Centre-Est	1492
Centre-Ouest	799
Centre-Sud	890
Centre-Nord	1275
Hauts-Bassins	2845
Est	2350
Nord	1617
Plateau-Central	755
Sahel	674
Sud-Ouest	1195
Total	18764

Source : DRRAH/GRH 2018

L'analyse comparative fait ressortir une hausse de l'ordre de 8 à 10% par rapport à l'année passée à la même période. Toutefois, elle fait abstraction à certaines captures qui échappent pour le moment aux statistiques.

5.4. Disponibilité des produits maraîchers

Les produits maraîchers sont disponibles sur les marchés et en faible quantité, excepté l'aubergine violette et africaine au Centre-Sud. Les principaux produits maraîchers rencontrés sont : choux, tomates, poivrons, laitue, oignons, courgettes, aubergines, gombo.

6. Situation des marchés agricoles et à bétail et perspectives

6.1. Marchés de céréales

6.1.1. Offre

Un fonctionnement normal des marchés a été observé au cours de ce mois d'août. L'approvisionnement en céréales a connu une baisse saisonnière et s'est majoritairement effectué par les stocks commerçants au regard de l'amenuisement des stocks paysans en cette période de soudure.

Les céréales sont disponibles sur les marchés même si l'offre varie de faible à moyen suivant les régions. Sur la majorité des marchés suivis, l'offre est faible et cela est principalement dû à la baisse de la production de la campagne précédente. L'inaccessibilité de certaines zones d'approvisionnement en cette période explique aussi la faiblesse de l'offre céréalière sur les marchés.

Dans les régions du Sahel, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest, l'offre est cependant jugée moyenne ; en effet, avec la bonne physionomie de la campagne et les prémices des récoltes sur les marchés, certains commerçants ont entrepris une mise à marché de leur stock restant afin de libérer les magasins pour les nouvelles récoltes.

Mais comparativement à l'année passée à la même période, l'offre céréalière, sur tous les marchés, est jugée en deçà d'environ -30% à -50%.

Notons qu'au cours du mois d'août, des prémices de récolte de maïs et d'arachide frais, de mil hâtif, de patate, d'aubergine violette sont apparues sur plusieurs marchés. Des ignames et les produits dérivés du manioc en provenance du Ghana sont également disponibles sur les marchés de Pô et de Guelwongo dans la région du Centre-Sud.

L'offre des marchés est renforcée par les points de ventes des céréales aux personnes vulnérables et la vente des céréales à prix social dans les zones à risques.

6.1.2. Demande

La demande est demeurée forte en cette période de soudure. Elle est principalement liée à la baisse voire l'épuisement des stocks ménages.

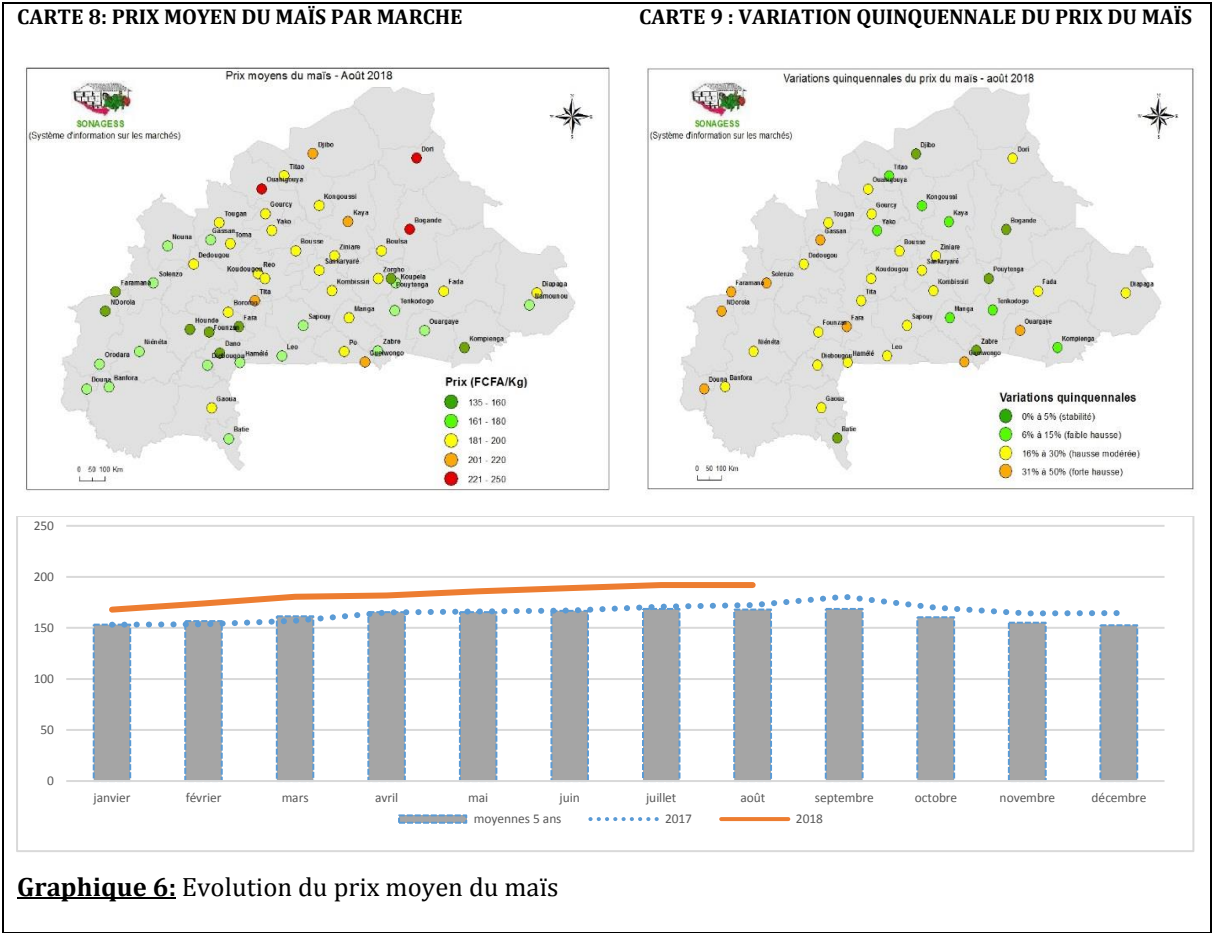
6.1.3. Prix des principales céréales et variation

Les prix des différentes céréales restent toujours élevés, mais ont demeuré stable au cours des trois derniers mois.

Au mois d'août, le maïs a coûté entre 135 FCFA/Kg et 250 FCFA/Kg sur les marchés. Les prix les plus élevés (entre 221 et 250 FCFA/kg) ont été relevés sur les marchés de Dori, de

Bogandé et de Ouahigouya. Quant aux prix les plus faibles, ils ont été relevés sur les marchés des localités du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades, du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun (carte 8).

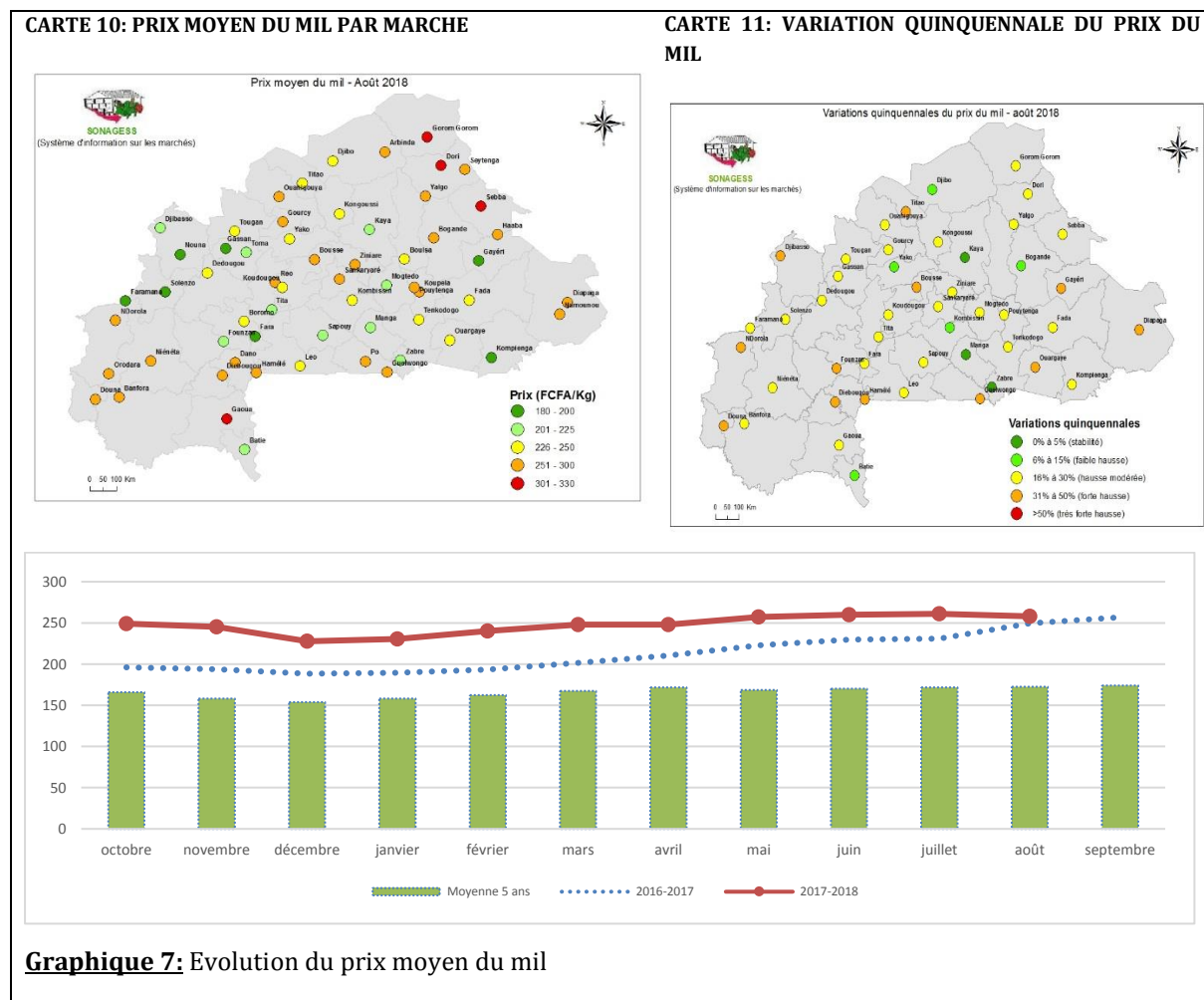
Comparativement à l'année passée et à la moyenne quinquennale, le prix moyen national du maïs a varié respectivement, de 11% et de 16% (graphique 6). Les variations quinquennales ont été les plus faibles sur les marchés du Nord, du Centre-Nord, du Centre-Sud. Les variations les plus importantes (+30 à +50%) ont été enregistrées dans partie Ouest et Sud du pays. (Carte 9)



Le prix moyen du mil est fixé à 258 FCFA/kg. Il existe des disparités entre les différentes localités. Les prix les plus bas sont observés sur les marchés des localités du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est ; tandis que les prix les plus élevés se situent dans les localités du Sahel, de l'Est, des Cascades et du Sud-Ouest (carte N°10).

Comparativement au mois passé, le prix moyen est en légère baisse. Cependant, comparativement à l'année passée et à la moyenne quinquennale, le prix du mil est en hausse, respectivement de 4% et de 22%. Les variations quinquennales les plus faibles

(0 à 5%) du mil se retrouvent sur les marchés de Kaya, de Guelwongo et de manga. Par contre des fortes hausses (31% à 50%) sont enregistrés sur les marchés de certaines localités à savoir Djibasso, Douna, Diapaga, Gayéri, Titao, N'dorola, Hamelé, Ouargaye (carte 11).

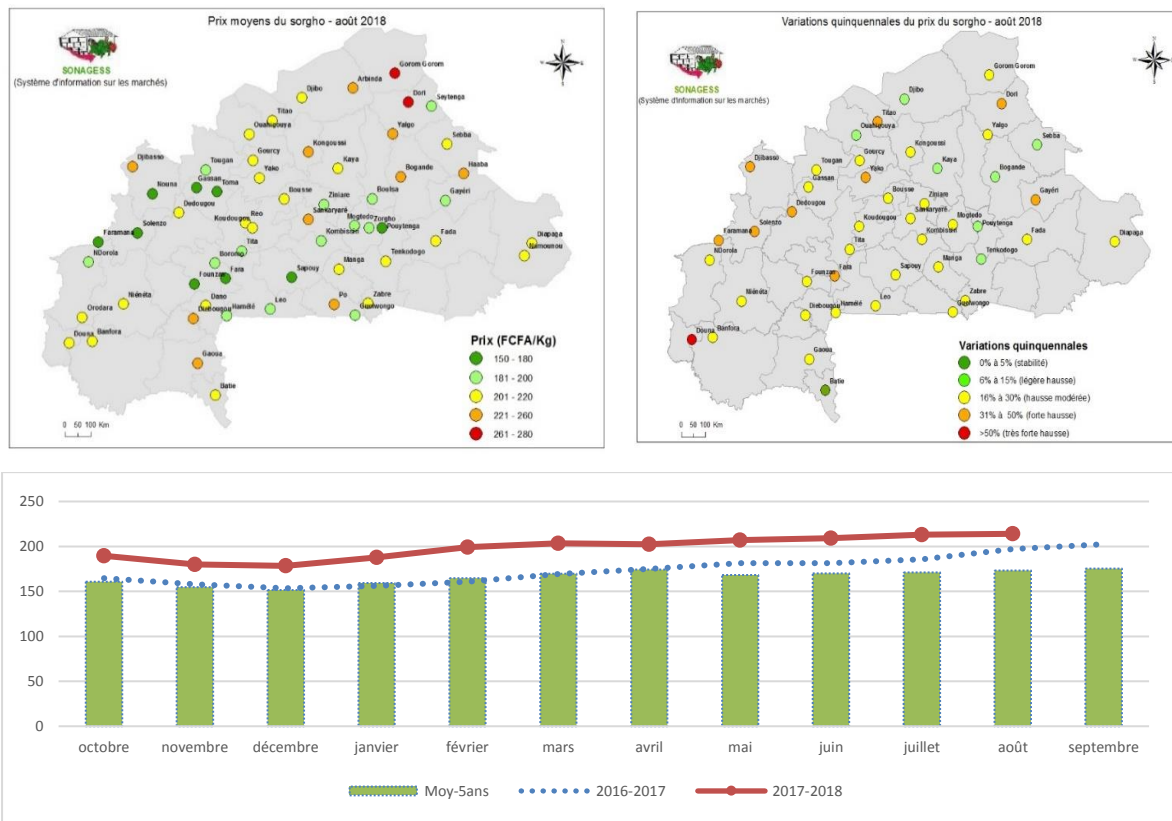


Le prix moyen du sorgho est estimé à 214 FCFA/kg au mois d'août. Ce prix est similaire au mois passé, mais en hausse de 8% par rapport à l'année passée et de 21% par rapport à la moyenne quinquennale.

De façon globale, sur la majorité des marchés on observe des prix inférieurs à 200 FCFA/kg, seuls les marchés du Sahel, du Centre-Nord et du Sud-ouest appliquent un prix supérieur à 260 FCFA/kg. Les plus faibles (de moins de 10%) variations quinquennales ont été observées sur le marché de Batié au Sud-Ouest et quelques marchés du Centre-Nord, du Plateau-Central et du Nord. Toutefois, des très fortes hausses (plus de 50%) ont été constatées sur le marché de Douna dans les Cascades (carte N°13).

CARTE 12: PRIX MOYEN DU SORGHO PAR MARCHÉ

CARTE 13: EVOLUTION DU PRIX MOYEN DU SORGHO



Graphique 8: Evolution du prix moyen du sorgho

6.1.4. Implication sur la Sécurité alimentaire

Les grandes variations à la hausse des prix des principales céréales sur les marchés à un effet négatif moyen à fort sur la situation alimentaire des ménages très pauvres et pauvres. Dans les localités touchées par ces fortes variations, les ménages ont considérablement perdu leur pouvoir d'achat et sont rentrés dans des stratégies d'adaptations inhabituelles pour couvrir leurs dépenses alimentaires. Ainsi, il a été observé des changements d'habitude alimentaires vers les denrées à prix plus bas, notamment le maïs et les céréales vendues à prix social par l'Etat et ses Partenaires ; l'augmentation des mécanismes de solidarité et le travail agricole rémunéré.

6.2. Marchés à bétail

❖ Offre

De façon générale, le niveau d'approvisionnement des marchés à bétail est jugé satisfaisant avec une tendance à la hausse de l'offre par rapport au mois de juillet 2018. Sur l'ensemble des marchés visités, l'offre dégage une hausse mensuelle de 9%, 54% et

38% respectivement pour les bovins, ovins et caprins. Cette hausse serait due à la forte demande pour la fête de Tabaski.

Comparativement à l'année passée à la même période, l'offre enregistrée sur les marchés de Bobo Colma, de Bobo Abattoir et de Youba a connu une hausse de 8%, 12% et 20% respectivement au niveau des bovins, ovins et caprins.

Cependant, sur les marchés de Djibo, de Dori, de Gorom-Gorom, de Kaya, de Pouytenga et de Fada N'Gourma il est enregistré une baisse de 27%, 18% et 15% pour les bovins, ovins et caprins respectivement.

La baisse de l'offre sur les marchés sahéliens serait due à la restriction des mouvements des collecteurs de bétail suite à l'insécurité grandissante dans la bande frontalière du Mali. Cependant la baisse de l'offre enregistrée sur les marchés de Pouytenga et de Fada N'Gourma seraient due à un déstockage massif durant la période de soudure intervenue précocement cette année.

❖ ***Demande***

La demande a suivi la même tendance avec une hausse de 16% au niveau des bovins, 82% pour les ovins et 9% pour les caprins comparativement au mois précédent. Cependant, par rapport à l'année passée à la même période, la tendance est à la baisse sur la plupart des marchés. La plus faible demande a été enregistrée sur le marché de Gorom-Gorom pour l'espèce bovine. Cette situation des marchés serait engendrée par la baisse de la demande exprimée par les acteurs nationaux et étrangers.

Le taux de vente fluctue entre 52% et 91% selon les espèces, accusant ainsi comparativement à l'année précédente une baisse de 5% au niveau des bovins, une baisse de 3% pour les ovins et une stabilité pour les caprins sur les marchés sahéliens.

❖ ***Niveaux des prix***

Sur les principaux marchés visités, les prix moyens dégagent deux (02) tendances : une relative stabilité des prix des bovins et une hausse de prix des petits ruminants comparativement au mois passé. Cette tendance serait liée à la forte demande pour la fête de Tabaski.

Comparativement à août 2017, les prix moyens affichent,

- Taureau
 - une relative stabilité du prix du taureau sur le marché de Bobo abattoir ;
 - une baisse de prix sur les marchés de Djibo, Dori, To et Pouytenga ;

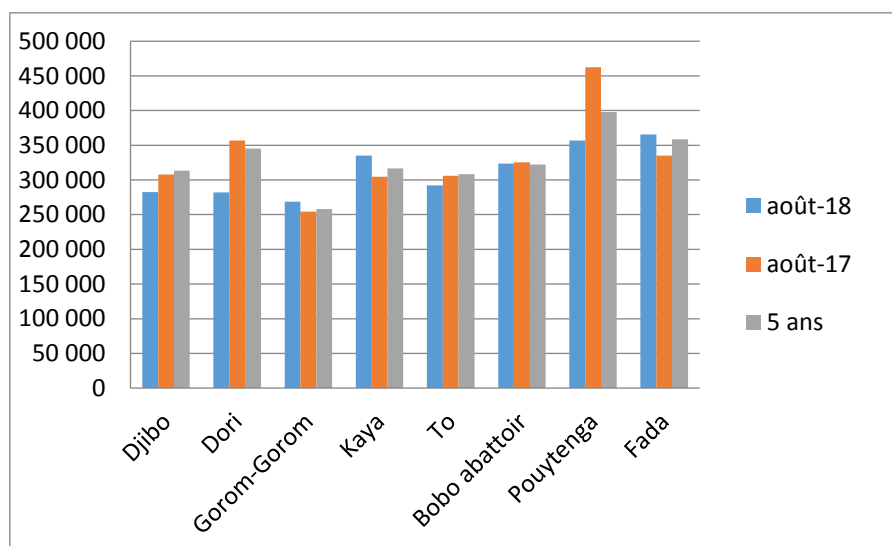
- une hausse de prix sur les marchés de Gorom-Gorom, Kaya et Fada.
- Bélier
- une baisse de prix sur les marchés de Bobo abattoir, de Djibo et Dori ;
- une hausse de prix sur les marchés de Gorom-Gorom, Kaya et Fada et Pouytenga.
- Bouc
- une relative stabilité des prix sur le marché de Bobo abattoir ;
- une baisse de prix sur les marchés de Djibo, Dori, Kaya et Youba
- une hausse de prix sur les marchés de Gorom-Gorom Pouytenga et Fada

La hausse de prix du bouc sur les marchés de Pouytenga et Fada N’Gourma s’expliqueraient par la hausse de la demande extérieure (Ghana et Bénin) et la baisse de l’offre sur ces marchés.

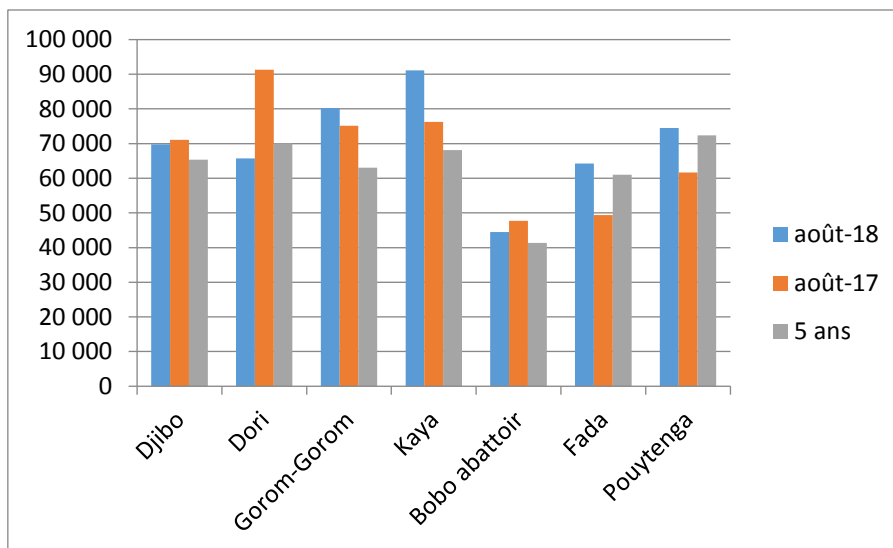
❖ **Evolution des prix des espèces sur quelques marchés**

Les trois (3) graphiques suivants font le point de l’évolution du prix du taureau, du bélier et du bouc sur quelques marchés.

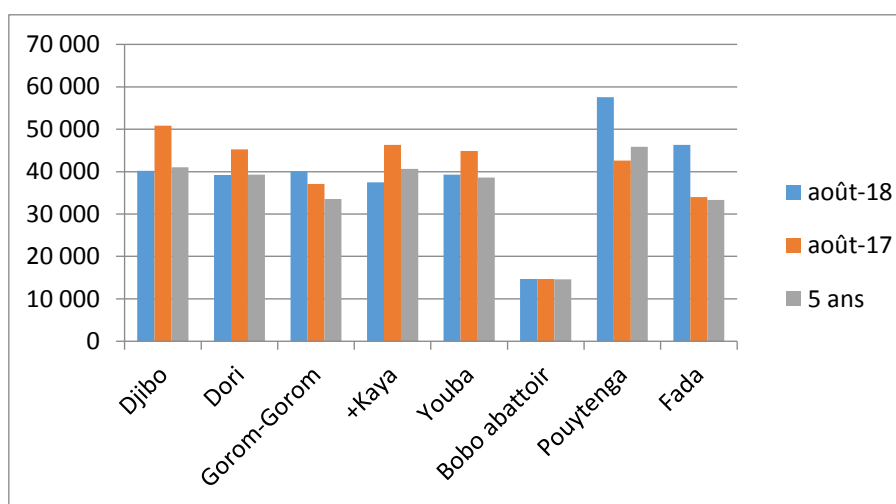
Graphique 9: Evolution des prix du taureau sur quelques marchés



Graphique 10: Evolution des prix du bélier sur quelques marchés



Graphique 11: Evolution des prix du bouc sur quelques marchés



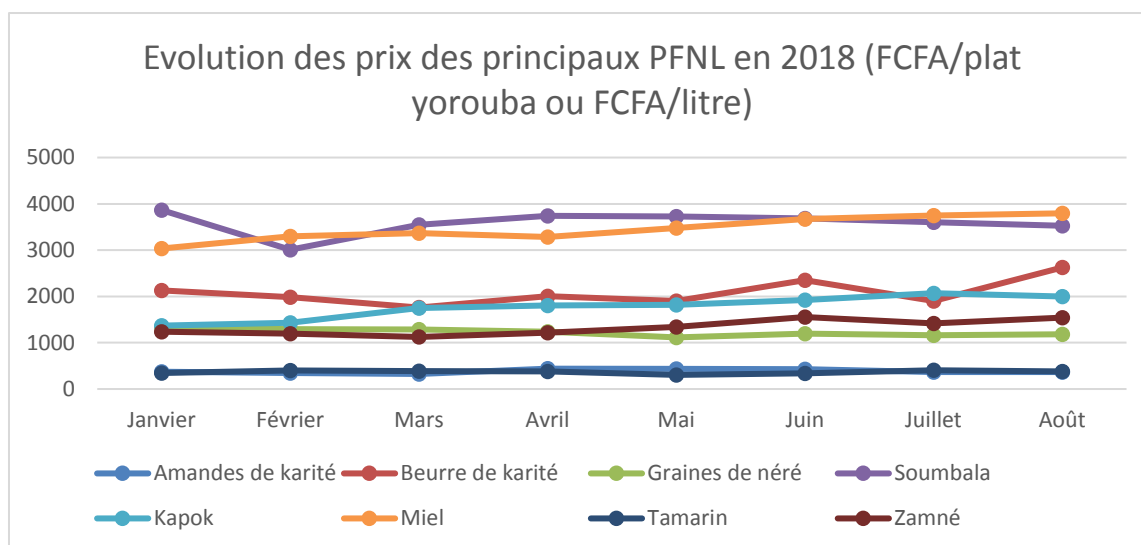
6.3. Marchés des produits forestiers non ligneux (PFNL)

Au cours des trois derniers mois, les prix moyens des principaux PFNL sont restés relativement stables sauf le beurre de karité qui a connu une hausse par rapport au mois passé et le soubala avec une tendance à la baisse.

Les prix moyens des PFNL du mois d'août 2018 comparés à ceux de l'année passée à la même période donnent des variations en hausse et en baisse excepté le tamarin et le soubala dont les prix sont restés stables. Les hausses concernent le miel (16%) et le beurre de karité (47%). Quant aux baisses, les plus sensibles ont été observées sur les amendes de karité (26%), les grains de néré (44%) et le zamné (20%).

Le graphique suivant donne l'évolution des prix moyens des PFNL depuis le début de l'année.

Graphique 12: Evolution des prix des principaux PFNL au cours de l'année 2018



6.4. Termes de l'échange bétail/céréales

Les termes de l'échange bétail/céréales calculés sur quelques marchés pour le mois d'août 2018 se présentent comme suit :

Tableau 5: Niveau des termes de l'échange bétail/céréales

Marchés	Espèce	Céréale	TDE
Dori	Bouc Sahélien	Mil	1,64
Djibo	Bouc Sahélien	Mil	1,51
Gorom	Bouc Sahélien	Mil	1,49
Kaya	Bouc Mossi	Sorgho	1,45
Youba	Bouc Sahélien	Mil	1
Mogtéo	Bouc Mossi	Sorgho	1,19
Bobo Abattoir	Bélier Mossi	Mais	2,4
Pouytenga	Bouc Mossi	Sorgho	3,4
Fada	Bouc Mossi	Sorgho	2,17

Source : SIM/bétail/DGESS/MRAH

On constate une amélioration des TDE sur les principaux marchés par rapport au mois passé mais comparativement à l'année précédente, les TDE sont en légère dégradation. Toutefois sur les marchés de Pouytenga et de Fada N'Gourma, ils sont largement au-dessus de la normale grâce à la hausse des prix du bouc.

7. Stratégies d'adaptation des ménages

7.1. Situation des sources de revenus et pouvoir d'achat des ménages

Plusieurs activités sont menées par les ménages afin de se procurer du revenu pour acquérir des vivres ou subvenir à d'autres besoins non alimentaires. Les principales

sources de revenus dans toutes les régions sont constituées de la vente d'animaux, la vente des produits forestiers non ligneux, la vente de produits de rente (sésame, arachides, niébé...), la vente d'œufs de pintade, la main d'œuvre agricole auprès des ménages aisés, le petit commerce, l'utilisation des revenus issus de l'immigration, l'orpaillage, la vente des produits de l'artisanat, la vente de bois et du charbon de bois, la vente des produits halieutiques (poissons). D'autres sources de revenus supplémentaires sont à noter dans les régions du Centre, du Centre-Sud et du Plateau Central telles que : la vente de produits maraîchers et des légumes feuilles disponibles, la vente du sable et du gravier, etc.

7.2. Situation de la consommation alimentaire des ménages

La situation alimentaire des ménages est en amélioration par rapport aux mois précédents grâce aux diverses interventions de l'État et de ses partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du PRSPV. Cela a pour conséquence la stabilisation des prix de bon nombre de denrées par rapport aux mois passés, et même une baisse par endroit ; toute chose qui contribue à une meilleure consommation alimentaire en faveur des ménages.

Ainsi, les deux (02) repas journaliers sont assurés par la plupart des ménages.

Cependant, des stratégies d'adaptation sont développées par les ménages vulnérables des zones à risque telles que les changements d'habitudes alimentaires, l'utilisation de légumes et feuilles comme base de l'alimentation, des mécanismes de solidarité, la réduction du nombre et de la quantité des repas, etc.

7.3. Situation des avoirs liés aux moyens d'existence des ménages

Au cours du mois d'août, les avoirs liés aux moyens d'existences des ménages sont préservés. Toutefois, les phénomènes extrêmes tels que les inondations, les vents violents, les incendies et les grêles ont provoqué des dégâts de champs, des morts d'animaux et des chutes de maisons affectant ainsi les moyens d'existence des ménages.

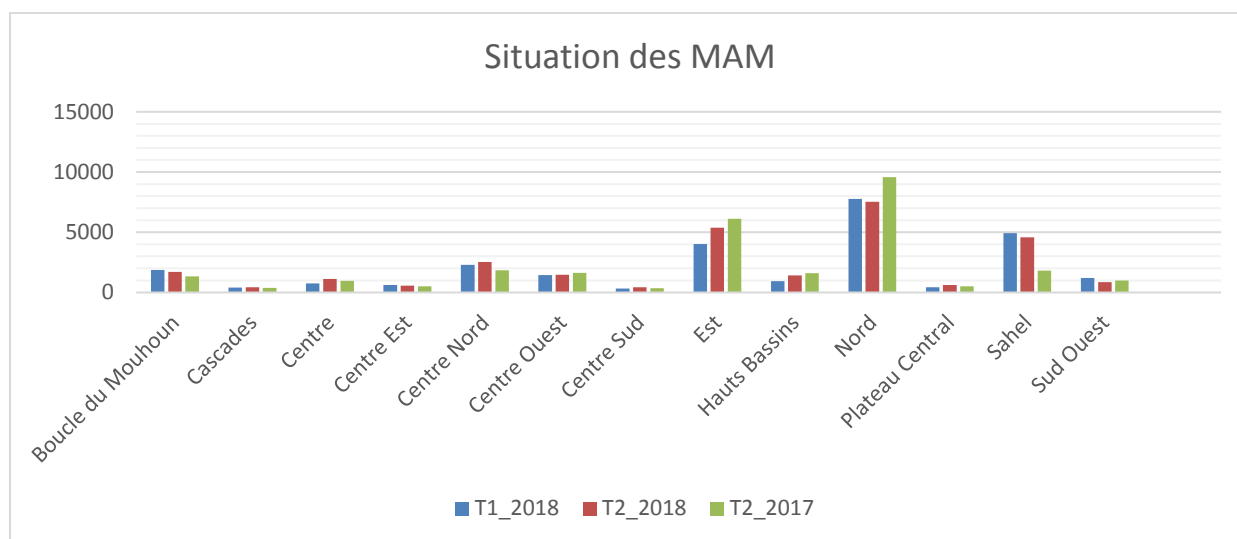
8. Etat sanito-nutritionnel

8.1. Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans

L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans s'est amélioré dans la majorité des régions. En effet, dans les régions du Sud-Ouest, du Centre-Ouest, du Nord, des Hauts-

Bassins et de l'Est, le nombre de cas de MAM a connu une baisse considérable au T2 2018 par rapport à la même période de l'année passée. Cette baisse va de 10% dans la région du Centre-Ouest à 21% dans la région du Nord. Par contre, dans les régions du Centre-Est, du Plateau Central, de la Boucle du Mouhoun, du Sahel, du Centre, des Cascades et du Centre-Nord, le nombre de cas de MAM a connu des hausses allant de 6% à 154% au T2 2018 par rapport au T2 2017. Confer annexe 5 pour les détails.

Le graphique suivant donne la situation des MAM au niveau national.

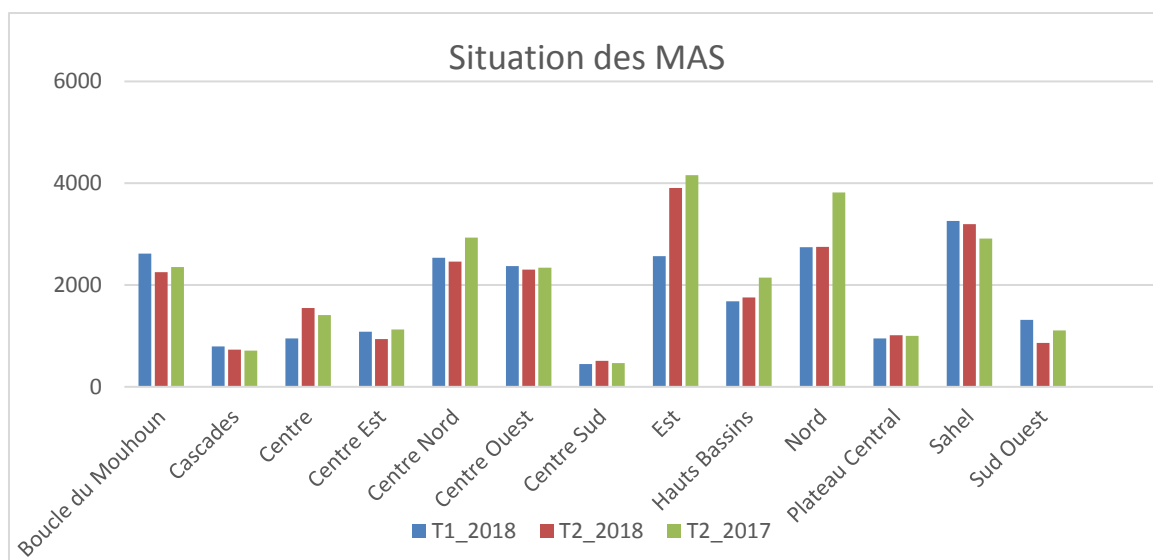


Graphique 12: Situation des MAM

Le nombre de cas de MAS a également connu une baisse dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, de l'Est, du Centre-Est, du Nord, du Centre-Nord et du Sud-Ouest au T2 2018 par rapport à T2 2017. La plus forte baisse a été constatée au Nord avec 28% et la plus faible dans la Boucle du Mouhoun avec 4%.

Cependant les régions du Centre, du Centre-Sud et du Sahel ont enregistré une augmentation du nombre de cas de MAS avec respectivement des hausses de 10%, 9% et 10%. Les régions du Plateau Central, des Cascades et du Centre-Ouest quant à elles connaissent une situation quasi stable des cas de MAS. Confer annexe 6 pour les détails.

Le graphique ci-dessous donne la situation des MAS au niveau national.



Graphique 13: Situation des MAS

8.2. Etat de prise en charge

Dans toutes les régions, les actions dans le cadre de la prévention, du dépistage et de la prise en charge des malnutris se sont poursuivies de façon normale. Il s'agit entre autres de:

- dépistage et prise en charge des cas de paludisme (dotation d'intrants paludiques) ;
- campagne de supplémentation en vitamine A, de déparasitage et de dépistage de la Malnutrition Aigu (MA) ;
- mise en œuvre de la campagne de chimio prévention du paludisme saisonnier chez les enfants de 3 à 59 mois ;
- poursuite du programme de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) dans tous les districts sanitaires sauf dans les régions du Centre, Centre-Ouest et des Hauts Bassins ;
- dotation des formations sanitaires en intrants pour le dépistage et la prise en charge des cas de malnutris aigue sévères (bandelette de Shakir, aliments thérapeutiques prêt à l'emploi fourni par l'UNICEF dans toutes les régions pratiquement);
- promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ;
- sensibilisation des populations;
- etc.

8.3. Situation des maladies (paludisme, anémie)

Le nombre de cas de paludisme obtenu à T2 2018 comparé à T2 2017 est en baisse dans la majorité des régions. Il s'agit des régions de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest, des Cascades, du Sahel, de l'Est et du Centre-Est. Ce nombre est cependant en hausse dans la région du Centre-Ouest où le nombre de cas de paludisme simple et de paludisme grave a augmenté respectivement de 9% et de 13,67% ; par ailleurs, le nombre de décès liés au paludisme a connu une baisse de 35%.

Les cas d'anémies ont enregistré une baisse dans les régions du Sud-Ouest, du Centre-Nord de l'Est du Centre-Est et du nord où il a été observé une baisse de 22,51% comparé à T2 2017. Une légère hausse de 5,77% a été constatée dans la région du Centre-Ouest.

9. Situation des interventions

Les principales interventions humanitaires relevées au cours de cette période sont celles de l'Etat et de certains partenaires. Elles ont été réalisées dans plusieurs domaines à savoir la distribution gratuite de vivres et de petits ruminants, la vente à prix subventionné, les opérations de cash, le renforcement des capacités, l'appui à la production agricole et animale, la prévention et la prise en charge de la malnutrition.

Les interventions de l'Etat se sont faites à travers les points de vente de céréales de la SONAGESS et les distributions gratuites du CONASUR. Les prévisions pour la vente à prix social aux plus vulnérables sont toujours en attente. Les détails des interventions que la mission a pu disposer sont consignés en annexe.

10. Phénomènes extrêmes en lien avec la sécurité alimentaire

Plusieurs types de catastrophes ont été enregistrés au cours de cette période hivernale. Il s'agit principalement des catastrophes climatiques à savoir les inondations, les grêles, les vents violents et les incendies. De même des dégâts d'animaux aussi bien domestiques que sauvages ont été relevés. A la date du 31 août 2018, la situation se présente ainsi qu'il suit :

1) Catastrophes climatiques (inondations, grêles, vents violents, incendies)

Elles occupent une place majeure au nombre des phénomènes extrêmes en lien avec la sécurité alimentaire, et les inondations sont les principales catastrophes qui ont affecté le plus grand nombre de ménages.

- **Inondations :**

Les fortes pluviométries ont occasionné des inondations dans toutes les régions à l'exception du Plateau-Central et du Sud-Ouest. Dans la région du Centre, la situation des dégâts liés aux inondations dans la capitale Ouagadougou est en cours de finalisation auprès de la DRFSNF/Centre. Le tableau suivant donne la situation détaillée :

Tableau 6: Situation des inondations

Régions	Sup inondées (en ha)	Spéculation	Perte de la production en culture de rente (en kg)	Nbre de ménages touchés	Nbre de maisons écroulées	Quantité de produits vivriers perdus (en kg)	Gros et petits ruminants décimés	Volailles
Boucle du Mouhoun	988.1	Mil, sorgho sont les cultures les plus touchées						
Hauts Bassins	543							
Est	442	riz, maïs, sorgho, mil, niébé, sésame						
Centre Nord	370			1608	478			
Centre Est	20	Maïs, sorgho			14		20	
Sahel				75	17		9	23
Centre Ouest						900		
Nord			2 621				5	
Cascades	605,7			170	130	1050		

- **Grêles :**

Le 24 août 2018, des chutes de grêles ont été signalées à Solhan dans la province du Yagha au Sahel. Celles-ci ont entraîné la destruction de plusieurs champs estimés à 190 ha (maïs, mil et sorgho) et occasionné 173 sinistrés.

- **Vents violents :**

Dans la période du 14 juin au 28 août, 66 ménages soit 384 personnes ont été affectées par des vents violents dans la région du Sahel précisément dans les communes de Sebba,

Mansila, Solhan et Charam-Charam. Les dégâts enregistrés font état de 19 maisons détruites.

- **Incendies :**

En ce qui concerne l'incendie du CMA de Kongoussi survenu le 20 août 2018, aucun bilan provisoire des dégâts n'est encore disponible à ce jour à la DRFSNF du Centre-Nord. Ces dégâts ont été importants et ont nécessité le relogement de plusieurs malades dans d'autres centres de santé de la ville.

2) Dégâts d'animaux (domestiques et sauvages) :

Ils ont été signalés dans les régions des Cascades et du Sud-Ouest :

- Dans la province de la Comoé, onze (11) villages sont fréquemment traversés par les éléphants, et cela a entraîné des dégâts dans la commune de Tiéfora où un producteur a perdu la vie suite à une attaque. Les dégâts matériels n'ont pu être évalués. Ces attaques d'éléphants ont également causé la mort d'un pasteur dans la commune de Wolonkoto (province de la Léraba) ;
- A Ouéssa dans la région du Sud-Ouest, des dégâts de troupeau de bovins sur du maïs en montaison ont occasionné la perte de 0,25 ha évalué à 60 120 F CFA.

11. Perspectives agricoles et alimentaires

L'issue de cette campagne sera bonne si toutefois la pluviométrie reste bonne et bien répartie dans l'espace et dans le temps jusqu'à la deuxième décennie d'octobre. Cela permettra aux cultures de boucler leur cycle.

Toutefois, au regard de certains phénomènes pouvant affecter négativement les rendements de la campagne agropastorale et les moyens d'existence des populations, les localités ci-dessous pourraient connaître des baisses de production.

Tableau 7 : Liste des communes probables à risque

Région	Nbre de communes	Liste des communes	Facteurs de risque
Plateau central	7	Sourgoubila, Toeghin, Loumbila, Nagréongo, Absouya, Zoungou et Mogtédou	Retard de la saison
Centre-sud	2	Saponé et Ipelcé	
Centre	2	Koubri et Saaba	
Cascades	3	Sidéradougou, Tiéfora	CLA

		Wolonkoto	Inondation
Sud-Ouest	2	Ouéssa et Niego	CLA
Boucle du Mouhoun	6	Di, Kassoum, Toéni, Gomboro, Kiembara et Lankoué	Inondations
Hauts Bassins	2	Djigouèra et Samorogouan	
Sahel	9	Nassoumbou, Arbinda, Diguel, Djibo, Koutougou, Boundoré, Sebba, Tin-Akoff et Déou	CLA, oiseaux granivores, insécurité
TOTAL	33		

La mission d'évaluation des perspectives de récoltes qui aura lieu en octobre prochain permettra de mieux affiner la liste des zones à risque d'insécurité alimentaire.

Considérant les perspectives de productions agricoles moyennes à supérieures à la moyenne dans le pays, les disponibilités céréalières resteront moyennes sur les marchés et les prix devraient évoluer suivant la tendance saisonnière normale.

En termes de perspective alimentaire du bétail dans l'ensemble des régions, le fourrage naturel restera disponible, ce qui permettra une bonne reconstitution des stocks fourragers.

12. Conclusion et recommandations

a. Conclusion

La situation de la campagne agricole 2018/2019 telle que constatée par la mission conjointe qui s'est déroulée du 02 au 08 septembre est à quelques exceptions près, semblable dans l'ensemble du pays.

Elle est caractérisée par une impressionnante évolution positive par rapport à la situation au démarrage, marquée par une installation tardive des pluies. En effet, un rattrapage s'est opéré pour la pluviométrie qui s'avère globalement satisfaisante, tant pour la quantité que pour la répartition spatio-temporelle.

Au plan hydrologique, les retenues d'eau ont atteint pour la plupart leur niveau maximal de remplissage et déversent. Mais il est difficile d'estimer leur volume réel car la majorité des réservoirs ont perdu leur capacité de stockage d'eau, en raison du phénomène d'ensablement.

Le soutien de l'Etat aux efforts de production agropastorale s'est manifesté, toutefois cet effort reste insuffisant comparé aux besoins des producteurs.

Les cultures sont, pour l'essentiel au stade de montaison et de ramification ; une faible proportion est au stade épiaison ou floraison. La chenille légionnaire constitue une source d'inquiétude majeure au cours de la présente campagne mais la situation reste maîtrisée. Cependant son impact se réduit considérablement avec les traitements opérés et la bonne pluviométrie enregistrée au cours du mois d'août.

La situation sanitaire des animaux, qui était caractérisée les mois précédents par l'apparition de maladies contagieuses comme les pasteurelloses, la fièvre aphteuse et la clavelée, s'est beaucoup améliorée, essentiellement grâce aux mesures sanitaires prises par les services techniques des ressources animales.

Grâce à la bonne disponibilité des fourrages, les animaux présentent un état d'embonpoint jugé bon à moyen, dans l'ensemble des régions.

Au titre des ressources halieutiques, le niveau de remplissage atteint par les plans d'eau est un facteur favorable à l'accroissement de la productivité piscicole et du développement de la production pour la pêche de capture.

Les opérations de distribution de vivres aux populations vulnérables initiées par le gouvernement et ses partenaires se déroulent globalement bien.

Des inondations ont été enregistrées au cours des mois de juillet et août ; les zones les plus touchées sont surtout les bas-fonds et plaines aménagées (Sourou dans la Boucle du Mouhoun ainsi que Djigouèra et Samorogouan dans les Hauts-Bassins). Des grêles ont été signalées dans la province du Yagha.

b. Recommandations

A la lumière des faits relevés sur le terrain, l'équipe de la mission formule quelques recommandations :

Au Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques

- ❖ accompagner les producteurs pour la reprise des parcelles affaissées et la mise à niveau des drains restreints ;
- ❖ maintenir le dispositif de veille en alerte pour un suivi rapproché de la chenille légionnaire et des oiseaux granivores ;
- ❖ vulgariser la liste des distributeurs agréés des pesticides auprès des producteurs ;
- ❖ promouvoir le warrantage dans les communes pour la gestion optimum des récoltes ;
- ❖ améliorer la mise à disposition et/ou l'accessibilité des pesticides aux producteurs.

- ❖ assurer la régularité dans l'approvisionnement des points de vente.

A l'endroit des organisations paysannes

- ❖ assurer l'entretien des installations (curage régulier des canalisations) dans les plaines aménagées afin de favoriser à l'avenir le drainage des surplus d'eau.

A l'endroit du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques

- ❖ mener des campagnes de sensibilisation de manière à délocaliser les occupants illégaux des zones pastorales ainsi que des pistes à bétail ;
- ❖ mettre en place à temps un stock de sécurité alimentaire pour le bétail dans les régions du Sahel et du Centre-Nord ;
- ❖ prendre des mesures pour pallier au manque de collecte de données sur les ressources halieutiques au niveau des Directions Régionales des Ressources Animales et Halieutiques;

A l'endroit du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

- ❖ sensibiliser les populations pour le respect des bandes de servitudes des barrages surtout dans le Nord ;
- ❖ réhabiliter les barrages en dégradation.

Annexes

Annexe 1: composition de l'équipe de la mission

Nom	Prénom	Structure	Email	Adresse
KABORE	Boureima	DGESS-MAAH	kaboreboureima45@yahoo.fr	71 48 41 39
NATY	Vincent	DGESS-MAAH	youphaser@yahoo.fr	72 70 86 35
OUEDRAOGO	Parfait	DGESS/MAAH	Oparfait80@yahoo.fr	70 94 21 00
NADEMBEGA	Christian	DGESS-MAAH	nademchrist@yahoo.fr	71 02 28 06
SANOGO/DEME	Kadiatou	DGESS-MAAH	demekady@yahoo.fr	70 35 28 38
BASSON	Louis	DGESS/MAAH	louisdebasson@yahoo.fr	70 08 79 74
OUEDRAOGO	Mahamadou	ANAM	oueder67@yahoo.fr	70 76 68 43
BAGRE	Gilles	ANAM	bagres000@live.fr	68 24 26 70
COMPAORE	Boukaré	ANAM	lajoie.compaore@yahoo.com	69 03 34 38
BAKI	Grégoire	ANAM	grebaki@gmail.com	70 77 67 90
TRAORE	Aliou Badara	SP-CVEL	Tali129@yahoo.fr	70 22 34 14
DINGAMTOLOUM	Tobrome	SE-CNSA	dtobrome@gmail.com	71 33 15 01
TONDE/SOUMA	Mariam	DGESS-MRAH	Tonde_mariam@yahoo.fr	79 55 29 08
NABI	Noel	DGPA	Noelemma2008@gmail.com	76 51 72 62
PALE	Eric	SONAGESS	zeldabf@gmail.com	72 38 38 55
TRAORE	Etienne	SE-CNSA	traoreetienne73@yahoo.fr	70 03 92 99
RIMA/ZERBO	Djénèba	DGESS/MAAH	Rima.djeneba@yahoo.com	77 55 74 55
DAMIBA	Pascal	DGPV	Dampassi100@gmail.com	61 65 00 70
KY	Inoussa	SE-CNSA		78 65 35 91
NANSIA	Moussa	SP-PAM	moussanans@gmail.com	70 08 12 25
BICTOGO	Issiaka	SE-CNSA	St_bict@yahoo.fr	76 19 17 75
DICKO	Djalika	DGRE	Ddjalika05@gmail.com	70 08 28 43
RAMDE	Tinga	FAO	tinga.ramde@fao.org	79 22 01 00
TAGO N.	Ali	SP-CONASUR	Aly.tago@yahoo.fr	70 25 80 40
OUATTARA	Issa	CRS	issa.ouattara@crs.org	78 89 29 72
OUATTARA	Piè Vincent	PAM	Pie.ouattara@wfp.org	71 50 23 83
NEBIE	Zoubi	DGEAP	nebiez@yahoo.fr	71 40 95 23
KABORE/KAFANDO	Aminata	DGESS/MRAH	Amikab79@yahoo.fr	70 12 95 94
SANOUE	Djara	DGEAP	djara.sanou@yahoo.fr	70 33 63 07
BAYE	Michel	DGESS-MAAH	michelbaye@yahoo.fr	70 28 29 17
DEME/SANA	Aïcha	DGSV	sanaicha@yahoo.fr	70 73 55 62
YARO/TAPSOBA	Nina	SE-CNSA	tapsoba.nina@yahoo.fr	70 06 11 72
OUEDRAOGO	Benoit	DGPV	Ouedbenoit59@yahoo.fr	71 80 20 38
BAGUIMZARE	Jean François	Croix-Rouge	baguimzarejf@yahoo.fr	78 89 29 72
SOULAMA	Assita	SP-CONACILSS	soulkja@yahoo.fr	70 23 73 37
ZAMPALIGRE	Idrissa	DGRH	ampaligreidrissa@yahoo.fr	70 13 09 19
TRAORE	Etienne	SE-CNSA	Traoreetienne73@yahoo.fr	77 34 11 71
DIALLO/TRAORE	Aminata W.	SE-CNSA	woaminatatraore@gmail.com	71 71 39 00
SANDWIDI/YOUGBARE	Marie Chantal	DGEAP	chantyougou@gmail.com	70 12 73 24
SANDWIDI	Salifou	DGEVCC	sandwidisalifou@yahoo.fr	70 05 85 86
YOUGBARE	Rahmani	DGEAP	yougrah@yahoo.fr	70 43 37 44

Annexe 2: évolution des prix du bétail sur quelques marchés

Marchés	août-18	août-17	5 ans	Variation annuelle	Variation quinquennale
Taureau					
Djibo	282 500	308 125	313 492	-8%	-10%
Dori	282 222	357 042	345 202	-21%	-18%
Gorom-Gorom	268 750	254 500	257 867	6%	4%
Kaya	335 315	304 667	316 864	10%	6%
To	292 197	306 083	308 356	-5%	-5%
Bobo abattoir	323 395	325 537	322 275	-1%	
Pouytenga	357 055	462 450	397 788	-22,8%	-10%
Fada	365 666	335 208	358 841	9,1%	2%
Bélier					
Djibo	69 792	71 042	65 389	-2%	7%
Dori	65 722	91 292	70 075	-28%	-6%
Gorom-Gorom	80 208	75 125	63 067	7%	27%
Kaya	91 114	76 250	68 120	19%	12%
Bobo abattoir	44 500	47 712	41 360	-7%	15%
Fada	64 266	80 250	61 045	-19%	5%
Pouytenga	74 463	106 400	72 411	-30%	2,8%
Bouc					
Djibo	40 182	50 833	40 992	-21%	-2%
Dori	39 229	45 250	39 268	-13%	0%
Gorom-Gorom	40 125	37 083	33 533	8%	20%
+Kaya	37 500	46 267	40 624	-19%	14%
Youba	39 259	44 858	38 604	-12%	16%
Bobo abattoir	14 690	14 701	14 615	-9%	1%
Pouytenga	57 518	70 584	45 831	-18%	25%
Fada	46 290	50 542	33 303	-8%	39%

Annexe 3: aperçu de la campagne de culture fourragère

Région	Maïs		Sorgho		Niébé		Soja		Mucuna	
	Sup (Ha)	Prod. (t)	Sup (Ha)	Prod. (t)	Sup (Ha)	Prod. (t)	Sup (Ha)	Prod. (t)	Sup (Ha)	Prod. (t)
Boucle du Mouhoun	49,09	392,73	337,5	4050	187,5	562,5	112,5	337,5	4,35	26,13
Hauts Bassins	40,91	327,27	168,75	2025	150	450	37,5	112,5	4,35	26,13
Cascades	20,45	163,64	112,5	1350	75	225	37,5	112,5	4,35	26,13
Sud-Ouest	20,45	163,64	135	1620	75	225	30	90	5,81	34,84
Centre-Ouest	20,45	163,64	225	2700	187,5	562,5	75	225	00	00
Centre-Nord	12,27	98,18	112,5	1350	187,5	562,5	37,5	112,5	0,00	0,00
Centre-Sud	20,45	163,64	135	1620	150	450	37,5	112,5	2,90	17,42
Est	20,45	163,64	168,75	2025	187,5	562,5	75	225	2,90	17,42
Nord	0,00	0,00	112,5	1350	150	450	37,5	112,5	2,90	17,42
Sahel	0,00	0,00	45	540	225	675	22,5	67,5	5,81	34,84
Plateau Central	20,45	163,64	135	1620	150	450	37,5	112,5	2,90	17,42
Centre	20,45	163,64	225	2700	225	675	37,5	112,5	14,52	87,10
Centre-Est	20,45	163,64	225	2700	150	450	150	450	2,90	17,42
DGPA	20,45	163,64	112,5	1350	112,5	337,5	22,5	67,5	3,63	21,77
Total	287	2291	2250	27000	2213	6638	750	2250	39	231
Total MS	41697T									

Source : DGPA 2018

Ce tableau donne la situation des superficies emblavées avec les semences fournies par l'Etat. Il fait donc abstraction des superficies emblavées par des semences acquises au travers d'autres sources comme la FAO, l'OCADES, le PDEL-ZPO, etc. Ainsi, les productions fourragères projetées seront probablement supérieures à celles présentées. Cependant, les prévisions de matières sèches peuvent être contrariées dans certaines régions par les inondations.

Annexe 4: situation des interventions

REGION	STRUCTURE	NATURE DE L'INTERVENTION	QUANTITE	COÛT	NOMBRE DE BENEFICIAIRES
Plateau Central	l'association ATY	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	30T		
	L'Eglise Centrale des Assemblées de Dieu	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	9 T		1 945 personnes.
Est	DRFSNF	Distribution de vivre aux victimes d'inondation	20T		54 ménages
		Distribution de vivre aux personnes vulnérables		62 640 FCFA	09 personnes
	PAM	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	1 574T		109368 personnes
	PRRIA	distribution des noyaux de petits ruminants			1 235 bénéficiaires
Centre Est	SONAGESS	vente de céréales aux personnes vulnérables	1 640 T		
	Plan International	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	182.160 T	63 218 355 FCFA	2277 bénéficiaire
Nord	MFSNF	Distribution de vivre aux personnes vulnérables et déplacées	57,8T		
	DREEVCC	suivi et entretien 26 jardins nutritifs			
	UNICEF	dotation en "plumpy nut"			
	l'ONG HELP	mise à la disposition de la population des formations sanitaires du district sanitaire de Thiou de la farine enrichie			
Boucle du Mouhoun	l'Etat	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	82T		
	chef de canton de Dédougou	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	3T		
	Conseil Régional	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	2,5T		
		Cash transfert		455 000 FCFA	13 associations
	ACCEDES	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	4 407 sacs de 100 kg	52 753 800 FCFA	2 641 ménages
	CORESUR	Distribution de vivre aux victimes d'inondation	200 sacs de céréales+20		

REGION	STRUCTURE	NATURE DE L'INTERVENTION	QUANTITE	COÛT	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	
Centre-Nord			bidons d'huile de 5l+10 cartons de sucre+50 carton de patte alimentaire +500 couverures +200 moustiquaires+ 500 nattes			
	DRFNF	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	620 T		2119 ménages	
	PAM	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	9797T		123 196 personnes	
	APIL/PAM	Distribution de vivre aux personnes vulnérables			58 556 personnes	
		Distributions de CSB et CSB plus aux FEFA et aux enfants de 0-56 mois.			4 484 enfants de 0-56 mois	
	PLAN BURKINA/PAM	distributions de vivres et de compléments alimentaires aux enfants, femmes enceintes et allaitantes				
	ATAD/PAM	Distribution de vivre aux personnes vulnérables				
	VIM/PAM	"cash for work"				
	FAO	Cash inconditionnel				3 550 ménages
		Cash for work				2 000 travailleurs
Distribution de petits ruminants					2 750 ménages	
Appui à la production vivrière					903 ménages	

REGION	STRUCTURE	NATURE DE L'INTERVENTION	QUANTITE	COÛT	NOMBRE DE BENEFICIAIRES
		Appui à la maraicher-culture et en PFNL			1 003 ménages
	OCADES	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	22T		275 personnes
	L'Association ADIG	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	30T		275 personnes
	L'Association Wend-kuni	Distribution de vivre aux personnes vulnérables	5T		350 personnes
Sahel		Distribution de vivre aux personnes vulnérables	574T		15 949 personnes
	FAO	Mise en place des CEAP			20 groupes
		Cash inconditionnel		34 millions	900 ménages
		Dotation en semences	5,6T		
		Dotation de 110,3 tonnes d'engrais	110,3T		
		Octroi de coupons (vouchers)		91 millions	1900 ménages
	PAM	distributions de yaourt aux écoliers			
		Cash for asset		213 763 920 Francs	3 512 participants
		Distribution générale de vivres aux réfugiés maliens	564,256 T		11 296 réfugiés
		Distribution générale cash aux réfugiés maliens		134 446 000 Francs CFA	
		Distribution de vivre aux personnes vulnérables	3,800T		73157 bénéficiaires
		distribution d'intrants nutritionnels	33,895T		12 225 enfants de 6-59
		Dépistage et prise en charge d'enfants en situation de Malnutrition Aigüe Modérée (MAM).			5554 enfants
	OCADES	Cash for work		4 320 000 Francs	120 travailleurs
		Dotation en semences	1,930 kg		
		Formations en élevage naisseur			

REGION	STRUCTURE	NATURE DE L'INTERVENTION	QUANTITE	COÛT	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	
		Appui en équipements agricoles, charrues et animaux de trait				
		Réalisation de jardins et formation sur les itinéraires techniques			100 producteurs.	
		Réalisation de forages	2			
	RESA (consortium de 04 ONG (Croix Rouge Burkinabè, HI, Vétérinaires Sans Frontières, Médecins du Monde)	transferts de cash inconditionnel			296 millions	3 750 ménages
		Renforcement des capacités				600 ménages agricoles
		Appui à la production animale				2 500 ménages
		Financement d'AGR et coaching sur "Comment mieux gérer leurs actifs".				400 ménages
Sud-Ouest	L'Etat	Appuis aux sinistrés des inondations	520 tonnes de vivres+ 200 nattes de 2 places et 200 couvertures de 2 places			
	L'Association "Munyu"	nutrition, santé, éducation		5 millions de FCFA		
	Croix Rouge	réalisation de forages	04 forages dont 03 fonctionnels			

ANNEXE 5: SITUATION DES MAM AU DEUXIEME TRIMESTRE DE 2018

	T1_2018	T2_2018	T2_2017	Var_
Boucle du Mouhoun	1868	1710	1349	27%
Cascades	409	435	378	15%
Centre	763	1132	969	17%
Centre Est	617	557	527	6%
Centre Nord	2289	2543	1831	39%
Centre Ouest	1452	1473	1632	-10%
Centre Sud	336	428	360	19%
Est	4018	5387	6115	-12%
Hauts Bassins	941	1416	1598	-11%
Nord	7770	7533	9573	-21%
Plateau Central	439	625	506	24%
Sahel	4915	4591	1810	154%
Sud-Ouest	1209	871	997	-13%

ANNEXE 6: SITUATION DES MAS AU DEUXIEME TRIMESTRE DE 2018

	T1_2018	T2_2018	T2_2017	var_an
Boucle du Mouhoun	2617	2255	2354	-14%
Cascades	791	729	712	-8%
Centre	948	1548	1411	63%
Centre Est	1081	937	1128	-13%
Centre Nord	2536	2461	2930	-3%
Centre Ouest	2371	2301	2342	-3%
Centre Sud	449	508	466	13%
Est	2569	3909	4161	52%
Hauts Bassins	1682	1757	2149	4%
Nord	2745	2751	3819	0%

Plateau Central	954	1014	1002	6%
Sahel	3258	3199	2910	-2%
Sud-Ouest	1317	864	1110	-34%